

cri
viff

Centre de recherche interdisciplinaire
sur la violence familiale
et la violence faite aux femmes

Annie Dumont

Célyne Lalande

6e Colloque étudiant du Centre de recherche
interdisciplinaire sur la violence familiale et la
violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Actes du colloque tenu à Québec le 30 mai 2013

Collection RÉFLEXIONS
22

6^e COLLOQUE ÉTUDIANT DU CENTRE DE
RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA
VIOLENCE FAMILIALE ET LA VIOLENCE
FAITE AUX FEMMES (CRI-VIFF)

Actes du colloque tenu à Québec le 30 mai 2013

Présentations faites par:

Maude Dionne
Lorena Suelves-Ezquerro
Florence Gormaire-Duhaime
Kevin Lavoie
Marie-Ève Melançon
Sylvie Sauriol

Colloque organisé par:

Comité étudiant du Centre de recherche
interdisciplinaire sur la violence familiale
et la violence faite aux femmes
(CRI-VIFF)

Janvier 2014

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
Colloque étudiant (6e : 2013 : Université Laval)

6e Colloque étudiant du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) : actes du colloque tenu à Québec le 30 mai 2013

(Collection Réflexions ; 22)

Textes présentés lors du 6e Colloque étudiant du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes tenu à l'Université Laval le 30 mai 2013.
Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-921768-99-3

1. Violence entre conjoints - Congrès. 2. Violence envers les femmes - Congrès. 3. Violence entre partenaires homosexuels - Congrès. I. Dionne, Maude. II. Titre. III. Titre : Sixième Colloque étudiant du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). IV. Collection : Collection Réflexions (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes) ; 22.

HV6626.C462 2013 362.82'92 C2014-940149-3

Sauf dans les cas où le genre est mentionné de façon explicite, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Les propos tenus dans ce document n'engagent que leurs auteurs et ne traduisent pas nécessairement le point de vue officiel du CRI-VIFF. Le CRI-VIFF n'est nullement responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des renseignements contenus dans le document.

Actes du 6^e colloque étudiant du CRI-VIFF

Mot de la directioniv

Geneviève Lessard, directrice et Lyse Montminy, co-directrice du CRI-VIFF

Mot du comité étudiant CRI-VIFF..... v

Annie Dumont (Université Laval) et Célyne Lalande (Université de Montréal)

Présentations des étudiant-e-s

“Facteurs de vulnérabilité à la violence conjugale et la réalité des immigrantes selon une approche écologique” 1

Maude Dionne (Département de Médecine sociale et préventive; Université Laval)

“Le parrainage: effet sur la vie des femmes immigrantes de la Ville de Québec” 13

Lorena Suelves-Ezquerro (Département d’Anthropologie; Université Laval)

“Raconter pour changer l’histoire: agir collectivement contre les violences vécues par les femmes et les familles caribéennes anglophones de Côtes-des-Neiges” 29

Florence Godmaire-Duhaime (École de service social; Université de Montréal)

“Par-delà les silences et les stéréotypes de genre: Exploration de points de vue d’acteurs sociaux concernés par la violence entre partenaires chez les hommes gais en Belgique” 41

Kevin Lavoie (École de travail social; Université du Québec en Outaouais)

“Projet d’intervention sur la violence dans les fréquentations amoureuses des adolescents” 49

Marie-Ève Melançon (École de service social; Université de Montréal)

“Le devenir des escortes de luxes: Entre lourds silences et résilience” 57

Sylvie Sauriol (Département de Psychologie; Université du Québec à Trois-Rivières)

Mot de la direction

Le colloque étudiant représente pour le CRI-VIFF un moment privilégié d'échanges enrichissants autour des travaux des étudiants. Ce colloque a réuni des étudiants de différentes disciplines ainsi que des chercheurs et des partenaires des milieux de pratique, dont des représentants de ministères gouvernementaux. La programmation de la journée témoigne de la diversité des expertises au sein du CRI-VIFF. Nous avons assisté à des présentations scientifiques de très grande qualité, le tout pensé dans un souci de complémentarité entre les divers exposés. Les échanges qui suivirent chacune des présentations furent également fort intéressants et ont permis d'enrichir nos connaissances sur différents aspects des problématiques étudiées. Par exemple, certaines présentations ont abordé la violence vécue par les femmes immigrantes d'origines ethniques diverses, plus particulièrement les facteurs de vulnérabilité auxquels elles sont confrontées ainsi que les enjeux associés au parrainage, alors que d'autres ont présenté des exemples d'interventions novatrices favorisant l'action collective et l'empowerment de ces femmes. D'autres présentations ont porté sur la violence dans les relations amoureuses des adolescents, la violence dans les couples d'hommes gais en Belgique, l'expérience des escortes de luxe. Enfin, nous avons aussi eu l'occasion de partager l'expérience d'une étudiante qui a réalisé un stage doctoral de quatre mois en France afin d'approfondir sa compréhension des fondements de la théorie féministe intersectionnelle.

La direction du CRI-VIFF est particulièrement fière du colloque étudiant qui s'est tenu le 30 mai 2013 à l'Université Laval. Nous adressons toutes nos félicitations aux étudiantes Annie Dumont et Célyne Lalande pour les efforts consentis qui ont fait de ce colloque un véritable succès et qui ont permis la publication de ces actes de colloque. Le soutien logistique de Marie-Hélène Labrecque, technicienne en administration au CRI-VIFF, fut également très apprécié. De telles initiatives contribuent à dynamiser notre centre de recherche, offrent des occasions de réseautage et favorisent un sentiment d'appartenance entre les étudiants membres du Centre.

Bravo à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette journée une réussite!

L'équipe de direction du CRI-VIFF
Geneviève et Lyse

Mot des étudiants

Le 30 mai 2013, à Québec, avait lieu le 6^e colloque étudiant du CRI-VIFF. Les thèmes abordés lors de cet événement, quoiqu'évidemment tous en lien avec la violence familiale ou la violence faite aux femmes, étaient d'une grande diversité: immigration, homosexualité, amour et adolescents, prostitution... On a ainsi pu constater la richesse des travaux réalisés par les étudiants du CRI-VIFF, tout autant que la rigueur, la curiosité intellectuelle et l'originalité dont ils ont su faire preuve tout au long de leurs études.

Pour les étudiants qui présentent leur réalisation, la participation au colloque étudiant est souvent une première occasion de dévoiler à un public ce qui a occupé une bonne partie de leurs journées (et parfois même de leurs nuits!) dans les dernières années. Cela représente une opportunité d'échanger avec des étudiants partageant les mêmes intérêts et d'avoir l'oreille attentive de professeurs et de chercheurs que l'on respecte. C'est aussi une première carte de visite auprès de partenaires du centre de recherche, partenaires qui pourraient possiblement devenir, pour ces étudiants, des employeurs ou des collaborateurs dans le futur. Bref, le colloque étudiant du CRI-VIFF permet d'acquérir une expérience significative et de développer son réseau de connaissance dans le milieu de la recherche et des pratiques sociales.

Le comité étudiant aimerait remercier le CRI-VIFF, principalement la direction, Geneviève et Lyse, pour leur support et leur confiance. Un merci tout spécial également à Marie-Hélène Labrecque et Florence Godmaire-Duhaime pour le soutien technique et à Catherine Flynn pour la générosité dont elle a fait preuve dans sa présentation de clôture du colloque.

Il nous fait maintenant plaisir de vous transmettre les actes du colloque étudiant du CRI-VIFF 2013. Bravo encore aux étudiants qui ont permis que cet événement soit un succès.

Le comité étudiant du CRI-VIFF

Célyne Lalande

Étudiante au doctorat, Service social, Université de Montréal

Annie Dumont, M. Serv.soc., t.s.

Étudiante au doctorat, Service social, Université Laval

Maude Dionne, M.Sc.

Présentation de l'essai dans le cadre de la maîtrise en santé communautaire.

Les facteurs de vulnérabilités à la violence conjugale et la réalité des femmes immigrantes selon une approche écologique.

Introduction

La violence conjugale est une problématique complexe et multidimensionnelle dont aucun facteur ne peut constituer à lui seul l'explication. Les femmes demeurent une population plus vulnérable. En 2009 au Canada, les cas de violence conjugale répertoriés par la police étaient majoritairement contre des femmes à 81%. Elles sont deux fois plus sujettes à subir des blessures et des violences répétées sévères. La violence est partout, aucun pays n'y fait exception. Une enquête publiée en 2011 et menée dans 10 pays par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique qu'entre 23 et 33% des femmes de 15-49 ans ont été victimes de sévices d'un partenaire. Donc, en moyenne une femme sur trois.

Les dimensions théoriques

Méthodologie

Une recension des écrits francophones et anglophones (30 études). Principalement de banques de données électroniques, ainsi que de revues scientifiques. Tous les articles pertinents ont été conservés, peu importe le pays d'origine ou le pays d'accueil des sujets de l'étude.

Cadre d'analyse

Le modèle écologique de Bronfenbrenner représente un contexte global dans un ensemble de systèmes dynamiques, emboîtés et interdépendants qui sont en interaction et en ajustement constants. Il a été adapté par Heise (1998), pour étudier la violence dans les couples selon l'interaction de différents facteurs dans quatre systèmes. Donc, les quatre systèmes sont les suivants et se définissent comme suit : l'historique personnel et les facteurs individuels sous le nom d'ontosystème. Le microsystème décrit les relations immédiates dans un cadre défini, tel que le couple (dynamique, pouvoir, etc.). L'exosystème renferme les structures sociales et l'environnement d'un individu. Finalement, le macrosystème représente les valeurs, les normes et croyances culturelles.

Les facteurs de vulnérabilité

Comme il y a de nombreux facteurs, j'en ai ciblé quelques-uns pour chacun des systèmes sur lesquels je vais brièvement développer.

Facteurs de vulnérabilité au niveau de l'ontosystème

Éducation

L'effet protecteur de l'éducation se manifeste si la femme a mené des études postsecondaires. Cela suppose qu'elle aurait un plus large choix de partenaires, plus de pouvoir décisionnel sur le fait de se marier ou non, le pouvoir de négocier son autonomie et le contrôle des ressources dans l'union. L'éducation permet l'acquisition d'outils de résolution de problème apportant un plus grand sentiment de contrôle sur sa vie. En plus, cela permet d'obtenir de meilleurs emplois, d'avoir une plus grande sécurité financière, de même qu'une plus grande satisfaction au travail. Il semble que la vulnérabilité à la violence conjugale serait plus fortement associée au niveau de scolarité des conjoints qu'à celui du revenu.

Antécédent

Le fait d'avoir été exposé ou victime de violence au cours de l'enfance serait des facteurs prédisposant à devenir un agresseur ou une victime dans le futur. Cela s'explique par la vulnérabilité des enfants à apprendre l'un ou l'autre de ces comportements. Ces probabilités seraient d'autant plus élevées si l'enfant subit une double exposition : l'exposition à la violence entre ses parents et l'exposition à des mauvais traitements de leur part.

Facteurs de vulnérabilité au niveau du microsystème

Structure familiale

Une enquête de Statistique Canada signale que 40% des femmes auraient commencé à subir de la violence du conjoint pendant leur grossesse. Cependant une recension des écrits, menée en 2000, rapporte les nombreuses difficultés méthodologiques rencontrées par les chercheurs sur la question. En fait, lorsque différents facteurs sont contrôlés (âge, statut socioéconomique, événements stressants), la grossesse n'exerce pas une influence significative sur le risque d'être violentée. Les recherches demeurent nécessaires afin de mieux comprendre ce facteur.

Dynamique conjugale

Les résultats de l'enquête de Statistique Canada (1993) indiquent qu'un homme favorable au contrôle de sa conjointe (prise de décision, surveillance, etc.) serait un facteur statistiquement plus significatif pour prédire la violence que la consommation excessive d'alcool, l'âge, l'appartenance à la classe sociale, de même que le type et la durée de la relation.

Facteurs de vulnérabilité au niveau de l'exosystème

Pauvreté

La littérature témoigne que les emplois à temps partiel, ceux ayant peu d'autonomie décisionnelle et le chômage sont des facteurs de risque plus élevés pouvant s'expliquer par les stress économiques, les conflits conjugaux ou les insatisfactions causées par cette situation professionnelle. Cela dit, dans les milieux de pauvreté, la prévalence des agressions physiques et chroniques serait plus élevée. Une étude québécoise révèle qu'il y a une différence significative entre les victimes de sévices corporels et sexuels en fonction de leur statut socioéconomique.

Faible soutien social

Être entouré par sa famille et ses proches permet de faire des confidences, d'obtenir des conseils et de l'aide pour résoudre les problèmes et surmonter des crises. Le soutien social permet l'amélioration du bien-être, de même qu'à la capacité de demeurer en sécurité. Il est négativement corrélé avec le stress post-traumatique, la dépression et d'autres problèmes de santé mentale. En somme, l'isolement social peut alors être un facteur prédisposant autant qu'une conséquence de la situation.

Facteurs de vulnérabilité au niveau du macrosystème

Les inégalités de genre peuvent être d'ordre relationnel, donc lorsque l'homme domine la femme. Par ce fait, la littérature suggère qu'une femme ayant une éducation, un revenu et un statut supérieur à son conjoint serait plus à risque de subir de la violence. Cela serait lié à la perception que le partenaire aurait de lui-même en tant qu'appui financier, protecteur et leader du foyer. Également, ce peut être au niveau social dans le cas où les femmes occupent des places inférieures à la gent masculine.

Les femmes immigrantes

On désigne par le terme « immigrantes » les femmes qui vont s'installer dans un autre pays. Au Canada, elles peuvent immigrer pour différentes raisons (familiale, économique, humanitaire, etc.), elles auront des statuts divers, soit de résidentes, d'immigrantes ou de réfugiées.

Facteurs de vulnérabilité au niveau de l'ontosystème

Méconnaissances

Comme elles proviennent de cultures différentes, elles ne connaissent pas toujours les langues officielles du pays. Ce qui ajoute des limites quant à la connaissance des lois et des systèmes sociaux, juridiques et médicaux. Lorsqu'elle rejoint un conjoint, il peut utiliser sa naïveté pour lui faire croire que si elle porte plainte ou le quitte, elle sera expulsée du pays. De plus, elles peuvent arriver d'un pays corrompu ou encore, instable politiquement. Donc elles n'ont pas toujours confiance envers les policiers et les institutions d'autorité pour la protéger.

Instabilité

Plusieurs auteurs mentionnent que le statut d'immigration peut générer des difficultés supplémentaires en contexte de violence. Les statuts de réfugiée et de parrainée limitent l'autonomie des femmes. Tant qu'elle n'obtient pas le statut de résidente permanente, elle demeure dans une situation plus vulnérable. Elle peut avoir peur de dénoncer ce qu'elle vit, en raison des conséquences qui pourraient retarder son acceptation en tant qu'immigrante. Dans le cas où le conjoint est aussi immigrant, elle peut craindre la déportation de toute la famille.

Facteurs de vulnérabilité au niveau du microsystème

Dynamique conjugale

Certains maris ont peur que leur femme devienne indépendante et réclame le divorce. Ils prennent alors le contrôle en l'empêchant d'aller à l'école, de visiter des amis, de quitter la maison ou d'apprendre la langue locale, par exemple. Cela maintient la femme dans un état de dépendance à différents niveaux, dans la méconnaissance et l'isolement. Le conjoint pourra avoir rangé dans un lieu inaccessible tous les papiers importants (passeport, identifications), pour qu'elle ne puisse pas s'enfuir. Également, certaines d'entre elles ont des conséquences psychologiques (p. ex., dépression) et physiques (p. ex., blessure) de la violence qui les restreignent dans leur autonomie,

les rendant ainsi plus dépendantes du conjoint. Il est courant que le conjoint menace sa femme que sa famille subisse des sévices si elle parle de la violence ou si elle le quitte.

Structure familiale

Il n'est pas rare que les enfants soient utilisés en tant qu'objet de manipulation ou encore comme un moyen pour abuser émotionnellement de la mère (menace d'enlèvement par ex.) En plus, cela devient une source d'inquiétude, puisqu'elle cherchera le bien-être de ses enfants. Parfois, l'idée de devenir une mère monoparentale la décourage, principalement à cause de sa situation économique. Elle peut se sentir coupable à l'idée de briser la famille ou d'éloigner les enfants du père. Ces derniers peuvent aussi faire de la pression pour que la séparation n'ait pas lieu. Dans des cas inverses, la présence d'enfants peut devenir un facteur incitatif à quitter, lorsque la femme a peur pour leur sécurité.

Facteurs de vulnérabilité au niveau de l'exosystème

Statut socioéconomique

Les obstacles à l'insertion sur le marché du travail ont un lien étroit avec l'agressivité et la violence. Ces difficultés sont principalement causées par la non-reconnaissance des diplômes et des expertises. Cela peut s'expliquer par le fait que certaines sont dépendantes du conjoint, qu'elles sont peu éduquées ou que leurs études ne sont pas reconnues, ce qui peut les amener à occuper des emplois peu rémunérés ou dans de mauvaises conditions. Pour certaines, rester dans le milieu de violence leur permet d'avoir une sécurité financière.

Services

La disponibilité des services est un facteur considérable, puisqu'il n'est pas toujours facile d'en obtenir de qualité selon la culture d'origine de la femme. En effet, il peut être difficile d'obtenir les services requis dans différentes langues. Cet aspect est d'autant plus vrai dans les milieux ruraux où l'offre est parfois réduite ou simplement non disponible.

Facteurs de vulnérabilité au niveau du macrosystème

Valeurs, normes et croyances

Certaines cultures accordent une valeur très importante à la famille, donc, elle passe avant l'individu, ce qui signifie que ces derniers doivent minimiser les conflits pour maintenir

l'harmonie familiale. La femme doit alors se sacrifier et souffrir en silence. Chez plusieurs populations, l'honneur familial doit être préservé. Donc, si un membre crée des problèmes, ce sera une honte pour la famille entière, puisque celle-ci perdra le respect de la communauté. Ce qui la met à risque de subir un crime d'honneur.

En situation de divorce, la femme peut être stigmatisée et accusée par son entourage de séparer les enfants de leur père. Il peut arriver que le divorce blesse toute la famille, car ses agissements nuisent aux chances de ses sœurs à se marier, entre autres. Les obligations maritales seraient un des principaux facteurs qui retarde la recherche d'aide en contexte de violence conjugale

Critique

Il est difficile, même impossible, de comparer les études utilisées puisqu'elles n'ont pas été réalisées dans le même pays ni auprès de populations similaires et avec des méthodes de collectes de données diverses. Cependant, le regroupement des informations dans les différents tableaux précédents permet quand même d'observer de nombreuses similitudes entre les résultats de ces études.

C'est un sujet d'étude délicat. Le recrutement de participants et la collecte de données ne sont pas toujours faciles. Si l'on pense aux études populationnelles, comme celle de Statistique Canada, il peut y avoir une sous-estimation des cas, par le fait que la femme ne sera pas à l'aise de dévoiler l'information. Dans le cas des femmes immigrantes, encore faut-il qu'elle parle anglais ou français pour y participer. Donc, de nombreuses limites peuvent aussi expliquer le manque de données sur la situation des immigrantes victimes de violence conjugale au Québec. Comme il est ardu de dresser un portrait provincial de leur réalité, je crois que cela peut limiter nos actions, ainsi que l'offre de services.

Conclusion

La violence entre conjoints demeure une problématique complexe qui est causée par un ensemble de facteurs. L'utilisation du modèle écologique a été pertinente afin de relier les différents systèmes sociaux entre eux, mais également avec les facteurs de vulnérabilité.

Ça montre l'importance de la collaboration intersectorielle pour la recherche et les actions. Comme nous avons vu, il faut intervenir sur différents facteurs à différents niveaux, donc, autant au niveau des lois, des valeurs culturelles, de l'emploi, de l'éducation, de l'offre de service que

chez les individus. La sensibilisation, la prévention et les interventions auprès des populations sont vitales pour la survie et le bien-être de nombreuses femmes. Le militantisme pour la cause des femmes, l'égalité des genres, la lutte à la pauvreté, ainsi que le soutien et l'éducation contre toute forme de violence doivent être maintenus et soutenus.

Références

- Abu-Ras, W. (2007). Cultural beliefs and service utilization by battered arab immigrant women. *Violence against women, 13*(10), 1002-1028.
- Ahmad, F., Driver, N., McNally, M. J., & Stewart, D. E. (2009). "Why doesn't she seek help for partner abuse?" An exploratory study with South Asian immigrant women. *Social science & Medicine, 69*, 613-622.
- Amanor-Boadu, Y., Messing, J. T., Stith, S. M., Anderson, J. R., O'Sullivan, C. S., & Campbell, J. C. (2012). Immigrant and Nonimmigrant Women: Factors That Predict Leaving an Abusive Relationship. *Violence Against Women, 18*(5), 611-633.
- Arcand, S., Damant, D., & Gravel, S. (2008). *Violences faites aux femmes*. Québec, QC: Les Presses de l'Université du Québec
- Barrett, B. J., & St-Pierre, M. (2011). Variations in women's help-seeking in response to intimate partner violence: findings from a canadian population-based study. *Violence Against Women, 17*(1), 47-70.
- Berger, E. (2002). *National Report on Abuse: Summary of Findings from the Berger Population Health Monitor*. Ottawa: Santé Canada.
- Chamberland, C. (2003). *Violence parentale et violence conjugale. Des réalités plurielles, multidimensionnelles et interreliées*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Choi, S. Y. P., Cheung, Y. W., & Cheung, A. K. L. (2012). Social isolation and spousal violence: comparing female marriage migrants with local women. *Journal of Marriage and Family, 74*, 444-461.
- Coker, A. L., Smith, P. H., McKeown, R. E., & King, M. J. (2000). Frequency and correlates of intimate partner violence by type: physical, sexual, and psychological battering. *American Journal of Public Health, Vol. 90*(4), 553-559.
- Flicker, S. M., Cerulli, C., Zhao, X., Tang, W., Watts, A., Xia, Y., & Talbot, N. L. (2011). Concomitant Forms of Abuse and Help-Seeking Behavior Among White, African American, and Latina Women Who Experience Intimate Partner Violence. *Violence Against Women, 17*(8), 1067-1085.
- Fortin, A., Côté, I., Rousseau, S., & Dubé, M. (2007). *Soutenir les mères pour prévenir les effets néfastes de la violence conjugale chez les enfants*. Montréal: Cri-Viff.
- Garceau, M.-L., Villeneuve, A. N., & Dupont, D. (2007). *Module 3.2 : Violence conjugale chez les femmes immigrantes et réfugiées. Partie III : Violence conjugale*. Document non publié.
- Gouvernement du Québec. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale; prévenir, dépister, contrer la violence conjugale*.
- [Gouvernement du Canada. \(2013\). Le droit de vote des femmes](http://www.parl.gc.ca/ParlInfo/Compilations/ProvinceTerritory/ProvincialWomenRightToVote.aspx?Language=F). En ligne sur le site web du Parlement du Canada:
<http://www.parl.gc.ca/ParlInfo/Compilations/ProvinceTerritory/ProvincialWomenRightToVote.aspx?Language=F>. Consulté le 4 avril 2013.

- Hampton, R., Oliver, W., & Magarian, L. (2003). Domestic violence in the african american community: An analysis of social and structural factors. *Violence Against Women*, 9(5), 533-557.
- Han, A. D., Kim, E. J., & Tyson, S. Y. (2010). Partner violence against Korean immigrant women. *Journal of Transcultural Nursing*, 21(4), 370-376.
- Heise, L. L. (1998). Violence Against Women: An Intergrated. Ecological Framework. *Violence Against Women*, 4(3), 262-290.
- Heiskanen, M., & Piispa, M. (1998). *Faith, hope, battering. A Survey of men's violence against women in Finland*. Official Statistics of Finland.
- Hotton, T. (2001). La violence conjugale après la séparation. Juristat Ottawa: Statistique Canada.
- Hyman, I., Mason, R., Guruge, S., Berman, H., Kanagaratnam, P., & Manuel, L. (2011). Perceptions of factors contributing to intimate partner violence among Sri Lankan tamil immigrant women in Canada. *Health Care for Women International*, 39(9), 779-794.
- Ingram, E. M. (2007). A Comparison of Help Seeking Between Latino and Non-Latino Victims of Intimate Partner Violence. *Violence Against Women*, 13(2), 159-171.
- Johnson, M. P. (2011). Gender and types of intimate partner violence: A response to an anti-feminist literature review. *Aggression and Violent Behavior*, 16(4), 289-296.
- Kantor, G. K., & Jasinski, J. L. (1998). Dynamics and risk factors in partner violence, dans Jasinski, J.L. & Williams, I.M. (Éd.), *Partner violence. A comprehensive review of 20 years of research*. Thousand Oaks (CA): Sage Publications.
- Klevens, J. (2007). An overview of intimate partner violence among latinos. *Violence Against Women*, 13(2), 111-122.
- Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, J. A., Zwi, A., & Lozano-Ascencio, R. (2002). Rapport mondial sur la violence et la sante. Genève: Organisation Mondiale de la Santé.
- Lapierre, S., Damant, D., Hamelin-Brabant, L., & Lessard, G. (2010). La violence à l'endroit des femmes et des enfants dans un contexte familiale p.229-246. Dans Hamelin-Brabant L., Bujold, L. & Vonarx, N. : *Des sciences sociales dans le champ de la santé et des soins infirmiers. À la rencontre des âges de la vie, des vulnérabilités et des environnements*. (Vol. 2, pp. 376). Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Laroche, D. (2004). *La violence conjugale envers les hommes et les femmes, au Québec et au Canada, 1999*. Québec: Institut de la Statistique du Québec .
- Larouche, G., & Gagné, L. (1990). « Où en est la situation de la violence envers les femmes dans le milieu familial, dix ans après les colloques sur la violence ? ». *Criminologie* vol. 23(n° 2), p. 23-45.
- Latta, R. E., & Goodman, L. A. (2005). Considering the Interplay of Cultural Context and Service Provision in Intimate Partner Violence : The Case of Haitian Immigrant Women. *Violence Against Women*, 11(11), 1441-1464.
- Laughrea, K., Bélanger, C., & Wright, J. (1996). Existe-t-il un consensus social pour définir et comprendre la problématique de la violence conjugale? *Santé mentale au Québec* vol. 21(n° 2), p. 93-116.

- Leserman, J., & al. (1996). Sexual and physical abuse history in gastroenterology practice : how types of abuse impact health status. *Psychosomatic Medicine*, 58, p. 4-15.
- Liang, B., Goodman, L., Tummala-Narra, P., & Weintraub, S. (2005). A Theoretical Framework for Understanding help-seeking processes among survivors of intimate partner violence. *American Journal of Community Psychology*, 36(1/2), 71-84.
- Michalski, J. H. (2004). Making sociological sense out of trends in intimate partner violence. The social structure of violence against women. . *Violence Against Women*, 10(6), 652-675.
- Mirrlees-Black, C., & Byron, C. (1999). *Domestic violence findings from a new British crime survey selfcompletion questionnaire. A Research, Development and Statistics Directorate Report* (pp. 126). Londre: Home Office.
- Moffitt, T. E., & Caspi, A. (1999). *Findings about partner violence from the Dunedin multidisciplinary health and development study*. New Zealand: National Institute of Justice.
- OMS. (2005). *Études multipays fr l'OMS sur la santé des femmes et la violence domestique à l'égard des femmes. Premier résultat concernant la prévalence, les effets sur la santé et les réactions des femmes.* (pp. 34). Genève: Organisation mondiale de la Santé.
- OMS. (2011). *La violence à l'encontre des femmes*. En ligne sur le site web de l'Organisation mondiale de la Santé: <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs239/fr/index.html>. Consulté le 23 octobre 2012.
- Pontel, M., & Demczuk, I. (2007). *Répondre aux besoins des femmes immigrantes et des communautés ethnoculturelles. Les défis de l'adaptation des services en violence conjugale*. Document non publié.
- Prud'homme, D., Guénette, F., Biron, S., & coll. (2006). *La violence conjugale... c'est quoi au juste?* (2e ed.). Québec: Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale.
- Prud'homme, D. (2011). La violence conjugale : quand la victimisation prend des allures de dépendance affective! *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 17(n° 1), p. 180-190.
- Raj, A., & Silverman, J. (2002). Violence Against Immigrant Women : Roles of culture, context, and legal immigrant status on intimate partner violence. *Violence Against Women*, 8(3), 367-398.
- Rinfret-Raynor, M., Riou, A., Cantin, S., Drouin, C., & Dubé, M. (2004). A survey on violence against female partners in Québec, Canada. *Violence Against Women*, 10(7), 709-728.
- Riou, D. A., Rinfret-Raynor, M., Cantin, S., Carignan, P., & Messier, M. (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois, 1998*. Montréal: Institut de la Statistique du Québec.
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelles et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, Vol. 20(2), 124-141.

- Santé Canada & Agence de Santé Publique du Canada. (2005). *Santé de la population*. En ligne sur le site web de l'Agence de Santé Publique du Canada: <http://phac-aspc.gc.ca/ph-sp/ddsp/determinants/>. Consulté le 24 octobre 2012
- Seguin, L., Pimont, M., Rinfret-Raynor, M., & Cantin, S. (2000). « Violence conjugale pendant la grossesse. Recension des écrits ». *Santé mentale au Québec*, 25(1), 288-312.
- Thapa-Oli, S., Dulal, H. B., & Baba, Y. (2009). A preliminary study in intimate partner violence among nepali women in the United States. *Violence Against Women*, vol. 15(2), 206-223.
- Thériault, L., & Gill, C. (2007). Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : Quels sont les liens ? *Service social*, 53(no. 1), 75-79.
- Thompson, M. P., Saltzman, L. E., & Johnson, H. (2003). A Comparison of Risk Factors for Intimate Partner Violence–Related Injury Across Two National Surveys on Violence Against Women. *Violence Against Women*, 9(4), 438-457.
- Tutty, L., & Goard(dir.), C. (2002). *Reclaiming Self: Issues and Resources for Women Abused by Intimate Partners*. Halifax: RESOLVE.
- Vives-Cases, C., Gil-Gonzalez, D., Ruiz-Perez, I., Escriba-Aguir, V., Plazaola-Castano, J., Montero-Pinar, M. I., & Torrubiano-Dominguez, J. (2010). Identifying sociodemographic differences in Intimate Partner Violence among immigrant and native women in Spain: A cross-sectional study. *Preventive Medicine*, 51, 85-87.
- Zhang, T., Hoddenbagh, J., McDonald, S., & Scrim, K. (2012). Une estimation de l'incidence économique de la violence conjugale au Canada en 2009: Ministère de la Justice du Canada.

Lorena Suelves Ezquerro

Candidate à la maîtrise en anthropologie, Université Laval.

*«Je comprends le genre comme une violence, comme la violence embryonnaire. La ségrégation hommes/femmes est indispensable pour articuler les violences qui vont nous socialiser progressivement tout au long de notre existence. Sans la division patriarcale du travail, le capitalisme n'existerait pas et il serait intéressant de voir quel est l'État capable de gérer son économie si le soin aux humains n'était pas exercé gratuitement par les femmes»
(Itziar Ziga, Un zulo propio)*

Le parrainage: des effets sur la vie des femmes immigrantes de la Ville de Québec.

Ce texte fait suite à une recherche dans le cadre de ma maîtrise en anthropologie portant sur les effets du processus de parrainage sur la vie des femmes immigrantes de la Ville de Québec. Plus particulièrement, je m'intéresse à connaître leur cheminement, leurs contraintes et les effets que la procédure de parrainage peut avoir sur leur vie familiale et leur vie de couple. De cette enquête se sont dégagés quelques constats : le fait d'avoir été parrainées par un proche a joué un rôle essentiel dans leur processus d'intégration, a favorisé des relations de couple asymétriques et a renforcé les rapports sociaux de sexe entre les personnes qui participent dans le processus.

À quoi consiste la procédure de parrainage?

Le parrainage est une procédure permettant à une personne d'immigrer au Canada pour rejoindre sa famille, sans qu'elle ait à satisfaire aux critères usuels de sélection. D'après l'article 3 de la Loi sur l'immigration au Québec, le but de cette procédure est de faciliter la réunion au Québec des citoyens canadiens et des résidents permanents avec leurs proches à l'étranger. La personne qui parraine s'engage auprès du gouvernement canadien à «prendre en charge» les besoins essentiels de la personne parrainée pendant une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. Le pouvoir et les responsabilités qui sont conférés à la personne qui parraine peuvent introduire un déséquilibre dans la relation avec la personne parrainée et placer cette dernière dans une situation de dépendance.

Tout(e) citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e) peut se porter garant(e) de quelqu'un de sa famille si cette personne répond à la catégorie de «regroupement familial». On parle normalement des conjoint(e)s, des époux, des enfants et des enfants adoptés à l'étranger.

Pour que les personnes parrainées puissent obtenir la résidence permanente au Canada, il y aura une double procédure auprès du gouvernement du Québec et du gouvernement canadien. Le gouvernement du Québec est responsable de traiter les demandes d'engagement et d'en faire le suivi, détermine la durée de cet engagement et évalue la capacité financière du garant pour faire face à la «prise en charge» de la ou des personnes qui vont être parrainées. Pour sa part, le gouvernement canadien détermine l'appartenance à la catégorie du regroupement familial et détermine la recevabilité de toute demande, c'est-à-dire que c'est lui qui a le dernier mot.

La «prise en charge» deviendra une notion centrale dans cette procédure et se matérialisera dans un document nommé «l'entente de parrainage». Dans cette entente, la personne qui parraine est tenue de signer un engagement auprès le gouvernement du Québec d'après lequel elle s'engage à subvenir aux besoins essentiels de/s personne/s parrainée/s qui peut aller d'un minimum de 3 ans dans le cas de conjoint(e)s et des époux (ses) jusqu'à 10 ans (dans le cas des enfants et des enfants adoptés). Les besoins auxquels on fait le plus souvent référence sont en rapport avec la nourriture, les vêtements, les nécessités personnelles et les frais liés au logement. Si par exemple, la personne parrainée recourt à l'aide sociale ou a des prestations spéciales pendant cette période, le garant est tenu de rembourser ces sommes. On pourrait donc déduire que le but de cette prise en charge et de cette dépendance financière par rapport à la personne qui parraine est que la personne parrainée ne constitue pas une charge financière pour la société d'accueil.

Pour sa part, la personne parrainée doit signer une déclaration comme quoi elle comprend qu'elle doit être prise en charge et qu'elle doit d'abord communiquer avec son garant avant d'avoir recours à une aide gouvernementale. Si le garant n'a plus l'intention de prendre à sa charge la personne parrainée pendant la période d'attente de la résidence permanente, la demande peut être annulée, et ce, même si la personne parrainée a eu des enfants pendant cette période, ce qui donne un aperçu du grand pouvoir conféré au garant.

La résidence permanente conditionnelle

Pour éviter la fraude dans le mariage (pour laquelle on n'a pas de chiffres officiels), le gouvernement Harper s'est inspiré des mesures existantes en Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis pour mettre en marche une nouvelle mesure appelée «la résidence permanente conditionnelle». Dans le but de protéger les citoyens canadiens des mariages de complaisance, il existe une nouvelle mesure depuis le mois d'octobre 2012 qui s'applique aux

époux et conjoints de fait qui n'ont pas d'enfants avec le répondant au moment de la présentation de la demande. Cette mesure a été dénoncée par la Fédération de Femmes de Québec ainsi que par des nombreux organismes qui travaillent avec des immigrants. D'après cette disposition, la personne parrainée doit cohabiter pendant une période de 2 ans à partir de la date où l'on obtient la résidence permanente. En cas de rupture, le répondant demeure financièrement responsable jusqu'à la fin de la période d'engagement de 3 ans, et la personne parrainée peut être renvoyée dans son pays d'origine, même s'ils ont eu des enfants en commun.

L'immigration en chiffres

Selon Statistiques Canada (2006), sur une moyenne annuelle de presque 50 000 nouveaux arrivants entre 2007 et 2011 au Québec, la plupart correspond à la catégorie économique (67%), suivi du regroupement familial ou parrainage (21%), l'immigration humanitaire (10%) et autres (2%).

En comparaison avec le nombre d'arrivants des autres catégories d'immigration, les femmes se retrouvent proportionnellement en plus grand nombre que les hommes (60% contre 40%) dans la catégorie du regroupement familial. Inversement, les femmes sont moins présentes que les hommes dans la catégorie d'immigration économique (46% contre 54%). Dans les autres catégories, la répartition entre hommes et femmes est assez proportionnelle.

Les personnes parrainées sont généralement jeunes : sept immigrants sur dix (70,1%) ont moins de 35 ans à leur arrivée. Environ sept immigrants sur dix (69,0%) admis par la procédure du regroupement familial sont des époux, conjoints ou partenaires, 11,2% des parents ou des grands-parents¹, 8,0% des enfants ou des personnes adoptées à l'étranger, tandis que la part des «autres parents» se situe à 11,8%.

Chez les femmes, la proportion se rapportant au groupe des époux, conjoints ou partenaires, est supérieure à celle qui s'observe parmi les hommes (71,9% contre 64,5%).

¹ Notons que le Ministère de l'Immigration, dans le but de restreindre l'octroi de la résidence permanente à des personnes plus âgées, a élaboré une nouvelle option (le super visa) à partir du 1^{er} décembre 2011. Les parents et les grands-parents de citoyens ou de résidents permanents du Canada pourraient demander le super visa pour passer jusqu'à deux ans avec leur famille au Canada sans avoir à renouveler leur statut. Cette mesure, loin de faciliter la situation des personnes qui pourraient autrement solliciter les procédures de regroupement familial, les rend encore plus vulnérables : elles deviennent des citoyens et citoyennes sans droits, sans assurance sociale et sans accès aux services pendant leur séjour au Canada.

Finalement, on peut dire que la population immigrante issue de la politique du regroupement familial est très scolarisée. En effet, 47,5 % des immigrants âgés de 15 ans et plus possèdent au moins 14 années d'études. On pourrait alors déduire que les femmes parrainées vont être des femmes instruites et prêtes à intégrer le marché du travail, donc potentiellement indépendantes du côté financier. Néanmoins, le taux d'activité projeté s'élève à 73,1 % chez les hommes, alors qu'il est nettement plus faible parmi les femmes (56,3 %). On peut donc se demander quels sont les obstacles que les femmes parrainées rencontrent pour avoir accès à un emploi et même chercher à savoir si le fait d'être parrainée pourrait avoir une influence sur la façon dont ces femmes s'intègrent dans la société d'accueil.

Cadre théorique

Je me suis appuyée sur la littérature concernant les rapports sociaux de sexe dans la mesure où l'on constate que les rapports hommes/femmes ne sont pas de simples relations interindividuelles, mais des rapports sociaux qui transcendent les individus, des rapports d'antagonisme et de pouvoir qui ne sont pas donnés naturellement, mais qui sont historiquement et socialement construits. Ensuite, j'analyserai les apports de l'approche intersectionnelle, un cadre paradigmatique pour situer les rapports de pouvoir et les inégalités sociales avec lesquelles les femmes sont souvent aux prises.

Les rapports sociaux de sexe s'appuient sur les différences biologiques et sur le travail à travers des mécanismes d'exploitation et de domination, de production et d'intériorisation des différences des hommes par rapport aux femmes, de naturalisation et de normalisation. Ces rapports sociaux de sexe se traduisent partout dans le monde par des situations de violence et d'inégalité de toutes sortes.

«les situations des hommes et des femmes ne sont pas le produit d'un destin biologique, mais sont d'abord des construits sociaux. (...) Ils forment deux groupes sociaux qui sont engagés dans un rapport social spécifique : les rapports sociaux de sexe. Ces derniers, comme tous les rapports sociaux, ont une base matérielle, en l'occurrence le travail, et s'expriment à travers la division sociale du travail entre les sexes, nommée, de façon plus concise : division sexuelle du travail» (Kergoat, 2000 : 35).

La division sexuelle du travail a donc deux principes organisateurs : le principe de séparation (des travaux des hommes et des travaux des femmes) et le principe de hiérarchie (le travail des

femmes a une valeur moindre que celui des hommes) qui sont, dans toutes les sociétés, légitimés par une idéologie naturaliste. Les positions qui en découlent sont en perpétuelle évolution et renégociation.

Beatriz Preciado (2008), célèbre philosophe et activiste *queer*, viendra nuancer le concept de «division sexuelle du travail» et parlera plutôt d'une «division gestationnelle du travail» pour critiquer l'analyse marxiste de la production qui réfère au travail spécifique de la reproduction des bio-femmes. Pour elle, le concept de «division sexuelle du travail» fait référence à la division reproductive de l'espèce, ce qui mène à une division structurelle entre corps avec utérus à capacité de gestation et corps sans ou avec utérus, mais sans possibilités de gestation. Selon elle, on parlerait alors d'une division de production et reproduction à caractère sexuel entre bio-femmes et bio-hommes, ce qui rend le concept de «division sexuelle du travail» très normatif et hétérosexuel si l'on tient juste compte que la reproduction hétérosexuelle est la seule reproduction naturelle. Ces réflexions m'ont menée à m'intéresser dans cette recherche non seulement à la division sexuelle du travail entre bio-hommes et bio-femmes, mais à la division sexuelle entre les sexes comme sujets politiques qui peuvent se traduire par des relations de pouvoir.

Au cours des années 1990, l'approche des rapports sociaux de sexe s'est complexifiée puisqu'on a commencé à tenir compte non seulement des rapports sociaux entre les sexes, mais parce que les situations d'inégalité sociale et de richesse devaient être expliquées dans un contexte d'entrecroisement des rapports de sexe, de classe et de « race ». Ainsi, le concept : « Nous, les femmes », qui semble présupposer une unité, une homogénéité et une universalité, a été problématisé en premier par les femmes noires des États-Unis, qui ne se sentaient pas représentées dans les luttes féministes existantes, des ouvrières noires qui n'étaient ni hommes, ni blanches, ni bourgeoises. Dans ce sens «Un manifeste féministe Noir» du *Combahee River Collective*, publié pour la première fois en 1977, deviendra une référence fondamentale pour analyser l'articulation des différentes discriminations qui mène à une «simultanéité d'oppressions». Il est donc temps de reconceptualiser et de penser en termes d'« intersectionnalité », c'est-à-dire, d'entrecroisement des rapports de sexe, de classe et d'origine ethnique. C'est donc dans la critique des luttes féministes des années 1960-1970, concentrées à lutter contre un seul type de domination, qu'une pensée intersectionnelle prend forme au sein du féminisme afro-américain qui dénonce la marginalisation des femmes noires au

sein des mouvements sociaux et des discours existants, l'ignorance de leurs conditions de vie ainsi que la spécificité de leur histoire coloniale, leurs valeurs et leurs besoins. Des femmes comme Angela Davis, Alice Walker, Audre Lorde, Patricia Hill Collins, Barbara Smith, Bell Hooks, Cherie Moraga, Gloria T. Hull et Chandra Talpade Mohanty, entre autres, vont étudier les interrelations entre la race, le genre et la classe sociale constituant un regard qui naît des mouvements sociaux anti-racistes et féministes pour expliquer l'existence des différences entre les sujets.

Le terme « d'intersectionnalité », utilisé pour la première fois par Kimberlé Crenshaw en 1989, est désigné pour signaler comment les différentes structures d'inégalité maintiennent des relations réciproques. C'est une approche théorique qui souligne que le genre, l'origine ethnique, la classe ou l'orientation sexuelle, entre autres, comme les autres catégories sociales, loin d'être « naturelles » ou « biologiques », vont être construites et sont en interrelation (Platero, 2012 : 26). « Le statut des femmes immigrantes, par exemple, les rend vulnérables pour des raisons tout aussi coercitives, mais difficilement réductibles à la seule dimension socioéconomique » (Crenshaw, 2005).

L'intersectionnalité s'avère donc un modèle qui me servira pour expliquer les différentes formes d'oppression entrecroisées et vécues par les femmes immigrantes qui font partie de ma recherche comme le racisme, le sexisme et le *classisme*, auxquelles peuvent s'ajouter d'autres sources d'inégalités comme l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, la non-connaissance de la langue du pays d'accueil, etc.

Méthodologie

En ce qui concerne la méthodologie, cette recherche repose sur un ou plusieurs entretiens semi-dirigés en profondeur, réalisés auprès des dix femmes ayant vécu ou en train de vivre le parrainage par un proche depuis moins de dix ans et qui habitent dans la Ville de Québec. Il s'agit d'une étude exploratoire, ce qui explique le petit nombre de participantes. La plupart de ces femmes ont été recrutées au Centre des Femmes de la Basse-Ville, point d'ancrage de ma recherche.

Ces femmes sont originaires en majorité des Amériques, mais aussi de l'Espagne, du Maroc et de la Russie. Elles ont en commun d'avoir été parrainées par un conjoint avant d'arriver à Québec. Des questions comme : quelle était leur situation familiale et sociale dans leur pays d'origine,

qu'est-ce qui a motivé leur décision d'immigrer et les démarches administratives qu'elles ont faites, quelles sont leurs premières impressions à leur arrivée à Québec, comment elles perçoivent leur vie au moment de l'entrevue et quels sont leurs projets et plans futurs, serviront de fils conducteur à nos rencontres, le tout en vue de mieux comprendre les effets du parrainage sur leur vie familiale et sur leur intégration dans la société québécoise.

Résultats de la recherche

À la suite de l'analyse de contenu thématique qui a suivi les entrevues, il apparaît que des motivations sentimentales ont poussé toutes les femmes que j'ai rencontrées à immigrer vers le Québec. Elles sont généralement jeunes avec de jeunes enfants, ou bien elles tombent enceintes peu de temps après leur arrivée. Une fois arrivées ici, la charge des enfants est assumée généralement par elles-mêmes puisque le conjoint travaille ou fait des études à temps plein et par conséquent représente la principale source de revenus dans le couple, ce qui rendra difficile l'accès à un emploi pour ces femmes. D'autres contraintes se sont révélées également importantes dans l'accès à des emplois rémunérés: certaines d'entre elles ne parlaient pas le français au moment de leur arrivée et ont dû suivre des cours de francisation. Des fois, les cours de francisation étaient interrompus ou même retardés jusqu'au moment où les jeunes enfants étaient placés dans un service de garde. Le manque d'un réseau au moment de leur arrivée et les difficultés liées à la reconnaissance des diplômes acquis ailleurs (ce dernier étant un classique parmi la population immigrante) ont aussi joué un rôle important dans l'impossibilité d'accéder à un emploi à court ou moyen terme. D'autre part, un nombre non négligeable d'entre-elles ont développé des problèmes de santé peu de temps après leur arrivée, parmi lesquels on trouve des problèmes de dépression, la maladie de Kron, un infarctus et une femme qui s'est fait opérer à la vésicule peu de temps après son arrivée à Québec.

Ces premiers résultats m'ont menée à réfléchir à propos du concept de vulnérabilité dans la population immigrante. Il faudrait tenir compte que la vulnérabilité n'est pas une condition que les personnes portent en elles-mêmes, mais que c'est le résultat des rapports sociaux qui, dans un contexte d'immigration, serait sans doute associé à des facteurs liés au stress.

L'analyse des entrevues m'a permis de confirmer que les femmes qui ne se sont pas impliquées dans les démarches entièrement assumées par leur conjoint déclarent une méconnaissance, voire une banalisation et un manque de positionnement critique face à la procédure. Certaines d'entre

elles vont même penser qu'il s'agit d'une procédure plus avantageuse que d'autres puisqu'elles n'ont «presque rien à faire» et puisque c'est leur conjoint qui a tout fait pour elles.

«...c'est pas moi qui s'en occupais, il me demandait juste des informations, et lui, il traduisait ça et le mettait sur papier (...) donc je faisais venir du Mexique des papiers qui me demandaient, mais c'était pas moi qui s'en occupait, j'ai pas fait le processus comme tel, tout simplement je répondais aux questions qu'ils me posaient, et ça a été très facile, je pense.» (Teresa²)

«... je me souviens ici qu'on faisait des blagues, qu'on disait : regarde, si tu fais un crime, là, c'est moi qui va être responsable, des choses comme ça qu'on faisait entre nous, là. J'ai dit : regarde, si tu m'énerves, je vais... je sais pas... on jouait avec ça, comme le fait d'être parrainée était toujours là, mais à l'époque, moi j'ai pas lu ça comme... on était ensemble, tu es jeune aussi, c'était comme l'amour on pensait même pas, tu sais? » (Maria)

D'autre part, les femmes qui ont été partie prenante et sujet actif dans l'élaboration du dossier du parrainage, ont eu en général un regard plus critique à certains moments du processus, par exemple lors de l'examen médical qu'il faut préalablement subir avant de compléter le dossier :

«... après il faut que tu ailles chez le médecin, et je me suis sentie comme une vache : on m'a examiné les dents, il m'a ordonné de me déshabiller (j'étais en Argentine), il m'a demandé de me tourner et de marcher, un vieux dégueulasse... je me suis sentie comme une vache, il m'a regardé les dents, les fesses, les seins, et en plus tu peux rien dire, qu'est-ce que tu peux faire? Si tu dis quelque chose... tu as besoin de sa signature... pour moi ça a été horrible, mais bon, qu'est-ce que tu peux faire, ça fait partie de tout ça. Il est assez angoissant par moments parce que tu as l'impression qu'on te demande toujours quelque chose d'autre : un papier et un autre, de l'argent,... et après toute l'attente la réponse va être oui ou non, c'est assez dégradant, il me semble» (Valeria)

La façon dont la procédure est construite favorise les relations de couple asymétriques. Tandis que la personne qui parraine a le rôle de pourvoyeur, la personne parrainée tombe dans un cadre de dépendance financière, légale et même sociale qui fera en sorte que certaines femmes se sentent comme des enfants.

«Je me suis sentie comme un bébé quand je suis arrivée ici, je commence toute la vie à zéro, tu sais pas comment... surtout la Russie et le Canada sont deux pays très différents, toutes les choses sont différentes: comment diriger la vie, comment aller magasiner, comment faire l'épicerie, c'est tout nouveau, toute la vie...» (Katia)

² Les noms des participantes ont été changés par un prénom de leur propre choix pour préserver leur confidentialité et pour qu'elles puissent se reconnaître dans le texte. J'ai respecté l'intégrité des commentaires.

*«... on savait qu'il allait être mon garant pendant quelques années dans un autre pays, mais, dans ma vie, c'est devenu un peu négatif... tu sais, j'avais pas cette conscience que je partais d'une vie autonome à une vie complètement attachée à quelqu'un, tu sais? Parce qu'au Brésil c'était plus moi qui menais financièrement, je me débrouillais, quand j'avais pas un travail, je trouvais, tu sais? C'était plus comme... j'avais comme ma sécurité, tandis qu'ici...»
(Maria)*

Cette distribution asymétrique de pouvoir dans le couple va donner lieu, chez certaines femmes, à des «problèmes d'indépendance» de telle manière que quand elles vont commencer à s'émanciper et à être plus autonomes, il y aura des situations de friction, une sensation de perte de contrôle de la part de certains conjoints, et même des pressions de l'entourage ou de la famille pour que la femme reste avec son conjoint face à une séparation imminente :

*«Du jour au lendemain, je ne dépendais plus de lui, et ça l'a déstabilisé un peu, tu comprends? Il pensait que j'allais prendre du temps à m'adapter, alors il a vu que je suis arrivée, je me suis débrouillée, j'ai fait des choses, et bon, j'ai eu un travail... et cela a coïncidé avec notre première grande crise de couple»
(Valeria)*

«Je sens le poids de la tradition, chez nous c'est la tradition. Ma grand-mère n'a pas encore accepté, c'est comme : ça se peut pas. Chez moi c'est le catholicisme, mais au-delà de ça il y a l'orgueil, ma famille pense qu'une famille idéale c'est tous ensemble avec des enfants, ma grand-mère c'est comme le pilier de la maison, elle organise la vie un peu de tout le monde, c'était drôle, mais elle organise pas avec du chantage émotionnel, et quand on s'est séparés elle a dit : Maria, tu sais? Retourne avec lui, c'est pas grave, là. J'ai dit : grand-maman, je peux pas, c'est pas moi, c'est lui qui est parti. Elle me disait : c'est pas grave, dis-lui que tu veux tout accepter,... on a parlé pendant une heure au téléphone et elle m'a dit : vas-y, fais ce qu'il vuole, écoute ton mari, c'est comme ça...» (Maria)

Dans certains cas, on observe des épisodes de violence comme façon de contrôler l'autre personne dans le couple et qui ne résulte pas nécessairement d'une perte de contrôle face à la personne parrainée, mais qui est utilisé comme mécanisme de contrôle pour dominer l'autre personne et qui existait probablement avant que la personne n'arrive. Certaines répondantes m'ont témoigné des épisodes de violence psychologique, sociale, physique et sexuelle, et même de certaines situations de manipulation et d'acharnement sadique.

«Regarde, la deuxième nuit, il a commencé à m'écœurer avec ses histoires : non, tu fais ci, tu portes ça..., trop de critiques, regarde, c'est un changement et il faut que tu comprennes que c'est un changement pour moi, il faut me prendre petit à petit, alors il m'a tiré les cheveux lorsqu'un jour j'ai écrit un message à

un ami qui m'a envoyé un message, c'était mon collègue de travail, il était en France, il sait que je suis mariée, que je suis au Canada, regarde, si j'avais une relation avec lui, est-ce que je vais me marier avec celui-là, tu comprends?» (Bimba)

D'autre part, il s'agit bien d'une procédure qui va renforcer les rapports sociaux de sexe dans le couple et qui souvent se traduira par une division sexuelle du travail (ou devrait-on dire gestationnelle?) d'après laquelle il y aurait une assignation des hommes à la sphère publique productive et une assignation des femmes à la sphère privée ou reproductive.

«On arrive avec un enfant de 11 mois, j'ai vécu un an : tombé enceinte, tu sais? Ça fait comme... en même temps tu es dépendante, tu fais rien, qu'est-ce que tu fais? tu fais l'amour, tu fais des bébés!, c'est comme... je vivais un peu la vie que j'ai couru pour ne pas avoir parce que... quand je voyais ma mère tout arrêter pour avoir ses enfants, finir l'école, finir de travailler, mon père... tu sais? C'était le modèle traditionnel, et j'étais là dedans : la maman, la maison (...) c'était vraiment des belles années, mais professionnellement moins (...) Le parrainage aussi, tu sais? Je sais pas, j'ai pas pris vraiment le temps, j'étais comme... dans la vague... j'arrivais, ça m'a pris quand même 3-4 ans pour pouvoir commencer plus à être autonome » (Maria)

En termes d'intersectionnalité, si l'on tient compte des quatre domaines de pouvoir énoncés par Patricia Hill Collins : le «pouvoir structurel (lois, institutions), disciplinaire (gestion administrative et bureaucratique), hégémonique (naturalisation culturelle et idéologique des rapports de domination), et interpersonnel (interactions quotidiennes formées par diverses hiérarchies» (Collins, 2000 :18), les femmes immigrantes parrainées sont aux prises avec ces quatre domaines de pouvoir dans la mesure où le pouvoir structuré est déterminé par le gouvernement de Canada. Le pouvoir disciplinaire ferait référence aux procédures et aux démarches que ces femmes doivent suivre pour immigrer, le pouvoir hégémonique serait défini selon une relation légitime déterminée qui mérite d'être acceptée et réglementée, et le pouvoir interpersonnel donnerait lieu à des rapports de pouvoir asymétriques entre les personnes qui interviennent.

L'analyse du corpus des entrevues m'a permis aussi de constater que ces femmes ont été souvent victimes de différentes formes d'oppression entrecroisées et qu'elles ont fait face à un ensemble de discriminations multiples dans bien des cas. À titre d'exemple, la répondante nommée Audrey nous confie quelques épisodes racistes sans doute liés à son origine ethnique et à la couleur légèrement teintée de sa peau. Parfois, elle se sent discriminée par sa non-maîtrise de la langue

française, ce qui rend difficile son accès à des emplois non précaires. Peu de temps après son arrivée, Audrey tombe enceinte et aura une grossesse très difficile. Elle devra donc interrompre ses cours de francisation, ce qui va augmenter son isolement social qui, lié à des épisodes de violence psychologique de la part de son conjoint, fera en sorte que sa situation soit très pénible à certains moments.

Une autre répondante, Bimba, la seule de mes répondantes qui porte le voile, va nous raconter comment les épisodes de discrimination ont commencé bien avant son arrivée, dans son pays d'origine, auprès des agents d'immigration qui vont se méfier en tout moment de la vraie nature sentimentale de sa relation avec son conjoint qui, au moment des procédures, se trouve déjà au Québec. Une fois arrivée ici, elle subira à certains moments des regards suspicieux de la part des voisins, et même des commentaires islamophobes d'autres usagères lors de son passage dans une maison d'hébergement pour femmes battues.

D'autre part, Cristina, la répondante la plus âgée au moment de son arrivée (50 ans), nous raconte comment elle sent que son âge et sa non-maîtrise de la langue vont constituer un problème pour chercher un travail visant son indépendance économique.

Une autre répondante, Lise, qui maîtrisait déjà le français bien avant son arrivée au Québec et qui n'a pas de problèmes financiers, arrivera avec un visa étudiant. Lors de ses études de doctorat, elle tombera enceinte pour la première fois de son conjoint et à partir de ce moment vivra une autre sorte de contrainte, par exemple l'obligation de s'inscrire à temps plein aux études à chaque session de peur de perdre éventuellement son visa étudiant pendant qu'elle était en processus de parrainage, et ce, même si elle n'était pas capable de poursuivre ses études à un rythme régulier. On peut donc dire qu'elle vivra des situations de discrimination suite à son statut de femme immigrante étudiante.

Les contraintes à l'emploi, les problèmes de santé, de dépendance financière et légale et la violence subie par certaines de ces femmes auront évidemment des conséquences dans leur parcours migratoire et dans leur processus d'intégration. Pourtant, j'ai eu le privilège de constater qu'elles sont toutes des femmes résilientes, qui vont de l'avant, qui ont des projets futurs et qui prennent des décisions conscientes vis-à-vis leur propre émancipation, ce qui ne prétend pas pour autant banaliser les effets qu'on a vu que ce cadre contraignant de procédure d'immigration peut avoir sur la vie de ces femmes.

Conclusion

Somme toute, les différents témoignages des femmes immigrantes qui ont participé à cette recherche reflètent que la procédure de parrainage a certainement une influence sur la façon dont ces femmes s'intègrent. La nature de la dépendance vis-à-vis de la personne qui les parraine va créer non seulement des situations de dépendance légale, financière et sociale, mais aussi un modèle de relation de couple asymétrique qui pourra donner lieu à des situations de conflit entre les personnes qui interviennent dans le processus. Évidemment, je ne peux pas aller jusqu'à dire qu'il y aurait une corrélation directe entre les diverses situations de violence (psychologique, physique, économique, sexuelle et sociale) dont certaines de ces femmes m'ont fait part, et la procédure en soi, mais ces situations de violence deviennent spécialement préoccupantes dans un contexte où il existe une dépendance légale et financière par rapport à l'agresseur, et la personne qui parraine a le droit de résilier le parrainage à tout moment, avec les conséquences que cela pourrait entraîner : se faire expulser du pays, et ce même s'il y a des enfants qui sont nés au Canada dans la période d'attente de la résidente permanente.

Les femmes immigrantes parrainées seront souvent confrontées à une série d'expériences discriminatoires entrecroisées: difficulté dans l'accès aux services du fait de ne pas maîtriser le français, l'âge, l'origine ethnique, la religion, etc., qui vont faire en sorte qu'elles vont expérimenter une disparité dans l'accès à l'emploi, des épisodes racistes et des épisodes de violence qui feront que certaines de ces femmes vont devenir spécialement vulnérables d'autant plus si l'on tient compte des difficultés d'accès à certains services et de leur isolement social.

Cette procédure d'après laquelle on suppose que les personnes parrainées sont des «fraudeurs» potentiels desquels les garants puissent s'en débarrasser au besoin, créera un renforcement des rapports sociaux de sexe qui, dans la plupart des vécus des répondantes, va se traduire par une assignation des hommes à la sphère publique (le travail en dehors de la maison qui entraîne une rétribution économique pour entretenir la famille, assumer le parrainage, etc.), et une assignation des femmes à la sphère reproductive qui se situe dans la sphère privée et qui fait référence à un travail domestique non rémunéré (on garde les enfants, on reste à la maison, on renonce pour un temps à des cours de formation, de francisation, etc.). Cette procédure renforce donc le système patriarcal, si l'on prend la définition de Christine Delphy (2001) comme quoi le patriarcat est le système sociopolitique qui organise l'oppression des femmes. Il y aura donc un retard dans leur

processus d'intégration et des effets dans leur vie familiale et de couple, ce que je cherchais à identifier et connaître avant le commencement de cette recherche.

Références

- Bidet-Mordrel, Annie, 2010, «Avant-propos», dans *Les rapports sociaux de sexe : 6-9*. Paris: Presses universitaires de France.
- Combahee River Collective, 1977, «A black feminist statement», dans *Intersecciones: cuerpos y sexualidades en la encrucijada*, 2012 : 75-86.
- Crenshaw, Kimberlé, 2005, «Cartographie des marges: intersectionnalité, politique d'identité et violences contre les femmes de couleur», *Cahiers du genre*, 39: 51-82.
- Delphy, Christine, 1998, *1. Économie politique du patriarcat*, «Avant-propos» dans *L'ennemi principal* : 5-30, Paris: Éditions Syllepse.
- Gouvernement du Québec, 2012a, «Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec 2007-2011», Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles.
- _____, 2012b, «*Guide des procédures d'immigration. Regroupement familial*». Gouvernement du Québec. Immigration et Communautés culturelles. (<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=7&file=GPI-1-1.pdf>.)
- _____, 2012c, «*L'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration et quelques composantes 2007-2011*». (http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2007_2011.pdf.)
- Hill-Collins, Patricia, 2000, «*Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment [1990]*», New York: Routledge.
- Jabardo, Mercedes (éd.), 2012, *Feminismos negros. Una antología*. Espagne: Traficantes de sueños.
- Kergoat, D., 2000, "Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe": 35-44, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris: Presses universitaires de France.
- _____, 2010, «*Le rapport social de sexe. De la reproduction des rapports sociaux à leur subversion*»: 60-75, dans *Les rapports sociaux de sexe*, Paris: Presses Universitaires de France.
- Platero, Raquel-Lucas (éd), 2012, «Introducción. La interseccionalidad como herramienta de estudio de la sexualidad»: 15-72, *Intersecciones: cuerpos y sexualidades en la encrucijada*, Barcelona: edicions bellaterra.
- Preciado, Beatriz, 2008, «Pornopoder»: 179-220, *Testo yonqui*, Madrid: Espasa Calpe.
- Site Internet officiel de la Fédération des Femmes du Québec, 2012, (Communiqué de presse sur la proposition de résidence permanente conditionnelle), consulté sur Internet (<http://www.ffq.qc.ca/2011/11/la-proposition-de-residence-permanente-conditionnelle-exposera-les/>), le 15 novembre 2012.
- Site Internet officiel de Statistiques Canada, 2006, consulté sur Internet (<http://www.statcan.gc.ca/start-debut-fra.html>), le 16 octobre 2012.

Site Internet officiel du Gouvernement du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, 2012a (Visiter ses enfants ou petits-enfants), consulté sur Internet (<http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/supervisa.asp>), le 14 novembre 2012.

_____ 2012b, (Document d'information - Statut de résident permanent conditionnel), consultés sur Internet (<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/documents-info/2012/2012-10-26a.asp>), le 15 novembre 2012.

Ziga, Itzíar, 2009, «*Un zulo propio*», España: Melusina.

**RACONTER POUR CHANGER L'HISTOIRE : AGIR COLLECTIVEMENT CONTRE LES VIOLENCES
VÉCUES PAR LES FEMMES ET LES FAMILLES CARIBÉENNES ANGLOPHONES DE CÔTE-DES-
NEIGES**

Par Florence Godmaire-Duhaime, M.Sc.

Le présent écrit est le résumé revu et augmenté de la conférence du même nom présenté au Colloque étudiant du CRI-VIFF le 30 mai 2013. Il rend compte d'une démarche effectuée dans le cadre de mes études de maîtrise en Service social à l'Université de Montréal, dirigées par Sonia Gauthier PhD, et supervisées par Anne-Marie Bellemare, M. Sc., t.s.

Figure 1 : *Kevin's Family Matters, A New Life in Canada, couverture*



Le projet dont il est question ici est un projet d'action collective anti-oppressive qui a été réalisé à la Maison Bleue de Côte-des-Neiges entre octobre 2012 et mai 2013. Le résultat matériel de cette action collective est un livre illustré bilingue, qui a été réalisé par des femmes fréquentant cet organisme et provenant des caraïbes anglophones. Vous pouvez voir la couverture de ce livre intitulé *Kevin's family matters: A new life in Canada/La famille de Kevin et ses défis: Une nouvelle vie au Canada* (Lessey et al. 2013) à la figure 1. Cette présentation est consacrée à l'exposition de l'histoire ayant mené à cette création. Elle se divise en trois parties : la présentation de la problématique, un bref résumé du projet d'intervention et son analyse critique.

Histoire de migrations

En tant que Canadienne et Canadien, quand l'on pense aux Caraïbes, il arrive souvent que la première chose qui nous vienne en tête soit le sable chaud des plages et le luxe des hôtels et des villas auxquels nous pouvons avoir accès pour une ou deux bouchées de pain. Ces îles cachent cependant des réalités bien différentes. En effet, l'accès aux services de base y serait souvent déficient pour les populations locales (Thomas-Hope, 2003), et les violences sur la base du genre et envers les enfants y seraient relativement acceptées (Roopnarine et Shin, 2003). Certaines proposent même que Saint-Vincent-et-les-Grenadine, pays caribéen d'où provient la majorité des participantes du projet collectif, puisse être le pire endroit au monde pour vivre comme femme (Yang, 2011). Les victimes de violences conjugales et familiales recevraient peu de protection de la part de l'État, bien celui-ci condamne ces violences en principe (Lazarus-Black, 2008; USDS, 2011). De la précarité matérielle et économique (Carten & Goodman, 2005; Hine-St.Hilaire, 2008) et de ces

violences (Roopnarine et Shin, 2003) découlent un important flot migratoire vers des pays comme le Canada, les États-Unis et l'Angleterre.

Les migrants se retrouveraient au Canada devant des portes fermées, des discriminations racistes, sexistes, de classe, etc. (voir notamment Conseil canadien pour les réfugiés, 2000 ; Hine-St.Hilaire, 2008 ; Rojas-Viger, 2008 ; Sumu, 2012). De surcroît, ils revivraient des situations de grande précarité socio-économique (Statistics Canada, 2007). En plus du processus exigeant d'adaptation culturelle et de la perte d'un réseau de soutien (White, 2006), ces difficultés feraient obstacle à leur exercice du rôle de parent (Colin, Merygold, & Furtos, 2009).

Au Québec, c'est à Montréal que se retrouve le plus grand nombre d'immigrants provenant des

Figure 2 : Kevin's Family Matters, A New Life in Canada, page 10



Caraïbes (Cognet & Verghnes, 2001). C'est dans cette ville, au cœur du quartier Côte-des-Neiges qu'est située la Maison Bleue³, l'organisme ayant soutenu le projet d'action collective dont il est question ici. Ce quartier est reconnu pour sa forte concentration de migrants (Paquin, 2008), et pour son fort indice de défavorisation sociale et économique (Cognet & Verghnes, 2001; Paquin, 2008).

Les participantes de ce projet connaissent des situations difficiles comme en témoigne la figure 2, tirée du livre qu'elles ont écrit. Malgré cela, elles font preuve de force, de débrouillardise, d'une volonté solide et de moyens de survie ingénieux. Elles aiment leurs enfants et souhaitaient les voir grandir à l'abri de ces conditions difficiles. Elles veulent s'en sortir, à leur façon, et le projet présenté dans les prochains paragraphes en témoigne.

Bâtir un projet ensemble

Pour offrir une réponse adaptée aux besoins et aux difficultés spécifiques des familles saint-vincentaises et caribéennes anglophones, et favoriser le jaillissement de leurs forces et l'engagement dans des changements en profondeur, un projet a été mis sur pied à la Maison Bleue.

Voici comment s'est déroulé le projet. Un groupe de collectivisation a été mis sur pied à l'automne 2012 (pour plus de détails, voir Godmaire-Duhaime, Bellemare Caine et Behary-Laul Sirder, soumis). Au terme des rencontres prévues de ce groupe, les participantes avaient élaboré ensemble une définition commune des difficultés partagées et les comprenaient comme issues de conditions structurelles d'oppressions. Elles avaient la volonté de poursuivre leur travail ensemble pour lutter contre ces oppressions. Le groupe s'est donc poursuivi sous forme de groupe d'action collective en janvier 2013.

Nous avons choisi ensemble des objectifs d'action. Comme intervenantes, notre but était d'amener les participantes à élaborer un projet d'intervention relatif aux violences qui les touchent. Les participantes se sont saisies de cette proposition et ont choisi de réaliser un outil éducatif dont :

La Maison Bleue est un organisme de périnatalité sociale visant à de soutenir les parents pour qu'ils arrivent à donner un meilleur environnement possible à leurs enfants, et que ceux-ci subissent le moins possible les conséquences de situations difficiles. Cet organisme travaille dans une perspective axée sur les forces avec des familles en difficulté, à partir du moment où la grossesse est constatée jusqu'à ce que le dernier enfant de la fratrie ait cinq ans (La Maison Bleue, 2012). <http://www.maisonbleue.info/>.

« l'objectif principal [...] était] de sensibiliser le public aux difficultés que nous vivons comme parents immigrants, spécialement pour celles et ceux provenant des pays caribéens anglophones, et qui viennent au Canada pour trouver une vie meilleure. Nous avons choisi d'écrire dans des mots simples, pour les enfants [...], parce que comme mères, nous voulons informer nos enfants dès leur jeune âge sur ces enjeux. Nous voulons également leur transmettre les moyens que nous utilisons comme parents pour s'adapter à ces difficultés. » (Groupe l'art d'être parent, soumis)

À partir de ces objectifs, nous avons élaboré ensemble un plan d'action et nous nous sommes investies dans la création et la diffusion du livre présenté plus haut. Cette démarche de collectivisation, de création et de discussion collective a été inspirée par le cadre théorique anti-oppressif, l'approche anti-oppressive et l'approche narrative ainsi que la méthodologie d'organisation communautaire. Les prochains paragraphes sont consacrés à une relecture du projet effectué à la lumière de la littérature sur ces sujets.

Retour critique sur ce projet

La perspective théorique anti-oppressive propose une vision structurelle critique des problématiques. Elle s'intéresse aux inégalités, au pouvoir et aux structures sociales, politiques et économiques qui initient, maintiennent et renforcent des oppressions au niveau personnel, culturel et structurel (Dominelli, 2002, 2004; Mullaly, 2010; Robbins, 2011). Ce cadre théorique postule que la société est divisée en groupes en fonction de différences réelles ou imaginées (comme la couleur de la peau, la culture, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale, le statut, etc.), sur la base desquelles des privilèges et des oppressions seraient institués et agis (Appleby, 2001 ; Ayvazian, 2001; van Wormer, 2004). Les oppressions prendraient différentes formes et agiraient à travers différents mécanismes tels l'exploitation, la marginalisation, la perte de pouvoir, l'impérialisme culturel et la violence (Mullaly, 2010). Considérant que la théorie anti-oppressive est sensible à l'interaction de différents marqueurs sources d'oppression (Dominelli, 2002; McDonald & Coleman, 1999; Strier, 2007), qu'elle permet d'aborder la complexité des situations étudiées, et que ce projet vise la lutte contre les violences issues de l'appartenance à différents groupes opprimés, le choix de ce cadre théorique a semblé à propos. En effet, plutôt que de blâmer les participantes pour les difficultés qu'elles vivent, ce cadre permet de comprendre les situations violentes qu'elles vivent comme découlant d'oppressions

basées sur le fait qu'elles sont noires, femmes, immigrantes, précaires, monoparentales, appartiennent à une minorité linguistique, etc.

En cohérence avec cette lecture structurelle, une approche d'intervention anti-oppressive orientée vers la mise en valeur du pouvoir d'agir de la communauté (Dominelli, 2004) a été adoptée. Cette approche appelle à s'intéresser et à intervenir sur les systèmes individuel, culturel et structurel d'oppression à l'œuvre dans les problématiques observées (Gil, 1998; Moane, 2011; Strier, 2007; Thompson, 2002).

Au niveau individuel, cette approche privilégie l'établissement d'un équilibre entre l'espace pour exprimer sa colère et l'espace pour la mettre en action (Mullaly, 2010). Elle propose également que le processus menant à la réalisation d'une action soit tout aussi important que son résultat (Ninacs, 2008). La souplesse de la structure du groupe, permettant de s'intéresser spontanément tant aux besoins de ses participantes qu'aux besoins inhérents à l'action, a permis de tendre vers cet idéal. Cependant, certaines exigences liées à la production ont pu nuire au respect de cet équilibre à l'approche du lancement du livre. Nous y reviendrons.

Au niveau culturel, l'approche anti-oppressive propose de s'approprier le rôle d'actrice de la culture, en rendant par exemple accessible un discours alternatif (Dominelli, 2004; Mullaly, 2010). Malgré sa portée relativement limitée (tirage de 150 exemplaires), l'action de création et de diffusion par les participantes a agi sur le système culturel d'oppression en donnant à voir les forces déployées par les participantes pour s'adapter aux conditions difficiles vécues.

En somme, plutôt que de tenter de changer les participantes, ce projet visait des changements structurels. Il privilégiait l'auto-organisation d'un groupe opprimé. Cela s'est notamment manifesté par le fait que la problématique et les actions à entreprendre pour y répondre ont été définies par les participantes, en accord avec les principes de l'approche anti-oppressive (Mullaly, 2010; René, Laurin, & Dallaire, 2009). Il est à noter toutefois que l'idée de la création d'un livre pour enfant est venue d'intervenantes. Nous avons longuement hésité avant de proposer cette action, car nous espérions que la forme que prendrait le projet émerge du groupe. Dans une perspective de soutien à l'autonomie du groupe (Ninacs, 2008 ; Furguson, 2003), les intervenantes ont choisi de soumettre cette idée au groupe, idée dont les participantes se sont saisies.

Le message développé par le groupe a pris la forme d'un récit. Pour arriver à ce résultat concret, une approche narrative a été utilisée. Ce choix était novateur puisque ce type d'approche est très peu exploré dans la littérature en travail social. Lee (2008) suggère que cette approche nécessite dans un premier temps une phase d'exploration, suivie de la réalisation de la composition puis de sa diffusion. Nous avons suivi ces étapes. Au cours d'un premier atelier, les participantes pouvaient individuellement faire le récit d'un événement où une oppression les avait mises en colère. Ensuite, nous avons choisi les thèmes principaux en ressortant de ces récits. Puis, à l'aide d'un tableau blanc, nous avons dessiné et rempli des cases, agencé des morceaux d'histoire un à un, en s'interrogeant sur les actions et les réactions de chaque personnage, en axant sur le partage des souvenirs évoqués par cette histoire et en se donnant le pouvoir de les transformer. Cet outil s'est avéré particulièrement intéressant pour aborder des sujets plus délicats comme la violence familiale, et ouvrir des sujets comme les habiletés parentales culturellement adaptées au contexte canado-caribéen, et ce, de façon non confrontante. Le récit et la création ont été utilisés comme vecteur de collectivisation, et comme outil d'intervention et d'autoguérison par les participantes. En effet, à travers ceux-ci, certaines participantes ont pu amorcer un travail de réappropriation de leur histoire et de l'espace politique, et créer un espace pour se transformer. Cela est en accord avec l'analyse de ce type de processus proposée par Pittet (2011). Au cours de ce processus, nous avons cependant fait face à un obstacle contre lequel nous avons pourtant été mis en garde par Lemelin (2012) : nous avons manqué de temps pour exploiter le plein potentiel de cette approche et aller au bout des sujets explorés. L'équilibre entre besoins individuels des participantes et exigences liés au projet du groupe en a parfois été fragilisé.

La démarche de création et de diffusion du livre s'est inscrite dans une démarche d'action collective. L'action collective vise à répondre à des problèmes collectifs et structurels de manière collective. Les intervenantes ont visé le soutien à l'action collective pour tenter d'influencer le changement social et favoriser le développement de la communauté par le soutien professionnel au démarrage, à la structuration, à l'animation et à l'évaluation de l'action, conformément à une méthodologie d'organisation communautaire (Bouquet & Dubasque, 2011; Bourque, 2012; Bourque & Lachapelle, 2010; Campanile, 2007; Duval, Filion, & Fournier, 2011; Favreau & Larose, 2007).

En harmonie avec le cadre théorique et les approches choisies, la méthodologie d'organisation communautaire en soutien à l'action collective favorise la participation et l'appropriation de

l'intervention par les personnes visées (Hamamoto, Derauf, & Yoshimura, 2009). Ce processus stimulerait l'émergence d'une indignation créatrice favorisant la mobilisation, le passage à l'action et la visibilisation des enjeux ciblés (Shragge, 2006). Comme il a été nommé plus haut, c'est ce qui a été tenté dans le cadre de ce projet. De plus, pour donner une portée plus large au message développé par le groupe et tendre vers des changements structurels, des organisations et des personnes alliées ont été sollicitées pour contribuer au projet.

Le travail d'action collective valorise le savoir des personnes (Cloutier, 2011) et influence positivement l'estime personnelle (Abrams et coll., 2007), en prenant comme point d'ancrage les outils et les ressources des participantes (Collie, Liu, Podsiadlowski, & Kindon, 2009; Williams & Thompson, 2011). Grâce notamment au projet et à la solidarité qu'il a développée entre les participantes, plusieurs ont rapporté avoir pris du pouvoir dans différents aspects de leur vie. Plusieurs participantes ont également nommé avoir utilisé et mis en valeur des forces qu'elles n'utilisent pas habituellement, et ce, grâce aux activités liées au projet de groupe, comme la création de l'histoire, la vente de gâteau, la rédaction de lettres à différents commanditaires, participation au lancement, etc. Malgré les revers (par exemple, le peu de réponses favorables aux demandes de commandite, la difficulté à trouver une illustratrice), elles ont pris une place d'actrice dans leur communauté et se sont rendues visibles.

L'objectif du projet du groupe de parent était de sensibiliser le public et les enfants aux difficultés liées au contexte postmigratoire et aux forces déployées pour s'adapter à ce contexte structurellement violent. Par le lancement et la distribution de ce livre, nous avons fait ensemble un pas dans cette direction. Pour donner suite à cette action, notre rêve est aujourd'hui de voir se poursuivre le projet, avec cette fois les auteures de *Kevin's family matters* jouant le rôle d'organisatrices communautaires d'un nouveau groupe de femme.

Références

- Abras, I., Degimbe, P., Lacroix, M., Hanoq, M., Ska, V., Van Drooghenbroeck, A., & Warin, D. (2007). *Pratiques de travail social auprès des groupes : perspectives pour la formation*. Conférence présentée au Deuxième congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, Namur, Belgique.
- Appleby, G. A. (2001). Framework for Practice with Diverse and Oppressed Clients. Dans G. A. Appleby, E. A. Colon & J. Hamilton (Dir.), *Diversity, oppression, and social functioning* (3 ed., pp. 5-14). Boston, États-Unis: Allyn & Bacon.
- Ayvazian, A. (2001). Interrupting the Cycle of Oppression: The Role of Allies as Agent of Change. Dans P. Rothenberg (Dir.), *Race, Class and Gender in the United States* (pp. 604-611). New York, États-Unis: W.H. Freeman.
- Bouquet, B., & Dubasque, D. (2011). L'intervention sociale d'intérêt collectif en France : états des lieux et enjeux actuels. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 111-123.
- Bourque, D. (2012). Intervention communautaire et développement des communautés. *Reflète: revue d'intervention sociale et communautaire*, 18(1), 40-60.
- Bourque, D., & Lachapelle, R. (2010). *Service public, participation et citoyenneté : l'organisation communautaire en CSSS*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Campanile, D. (2007). L'organisation communautaire au sein des communautés culturelles. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau & L. Fréchette (Dir.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques* (pp. 265-278). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Carten, A., & Goodman, H. (2005). An Educational Model for Child Welfare Practice with English-Speaking Caribbean Families. *Child Welfare*, 84(5), 771-789.
- Cloutier, G. (2011). *La valorisation des savoirs de femmes immigrantes en milieu communautaire. Source d'inspiration pour l'intervention sociale*. Montréal: Richard Vézina Éditeur.
- Cognet, M., & Verghnes, M. (2001). *Services de santé et services sociaux en milieu pluriethnique: Bilan critique de recherche 1997-2000* (Vol. 8). Montréal: Centre Local de Services Communautaires (CLSC) Côte-des-Neiges; Université McGill.
- Colin, V., Merygold, N., & Furtos, J. (2009). *Rapport de recherche-action sur la parentalité en contexte d'exil et de précarité : A partir d'un groupe de parole pour familles étrangères en attente d'une régularisation*. Paris: Observatoire National des pratiques en Santé Mentale et Précarité.
- Collie, P., Liu, J., Podsiadlowski, A., & Kindon, S. (2009). You Can't Clap With One Hand: Learnings to Promote Culturally Grounded Participatory Action Research With Migrant and Former Refugee Communities. *International Journal of Intercultural Relations*, 34(1), 141-149.
- Conseil canadien pour les réfugiés. (2000). *Rapport sur le racisme systémique et la discrimination dans les politiques canadiennes sur l'immigration et les réfugiés*. Ottawa: Conseil canadien pour les réfugiés.

- Dominelli, L. (2002). *Anti Oppressive Social Work Theory and Practice*. New York, NY, États-Unis: Palgrave Macmillan.
- Dominelli, L. (2004). *Social Work: Theory and Practice for a Changing Profession*. Cambridge: Polity Press.
- Duval, M., Filion, E., & Fournier, P. (2011). Intervenir pour favoriser l'agir ensemble. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(2), 26-46.
- Favreau, L., & Larose, G. (2007). Le développement des communautés aujourd'hui au Québec: Essai d'analyse politique. Dans D. Bourque, Y. Comeau, L. Favreau & L. Fréchette (Dir.), *L'organisation communautaire: fondements, approches et champs de pratiques* (pp. 41-56). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Gil, D. G. (1998). *Confronting Injustice and Oppression: Concepts and Strategies for Social Workers*. New York, États-Unis: Columbia University Press.
- Godmaire-Duhaime, F., Bellemare, A.-M., Caine, S. & Behary-Laul Sirder (soumis). Rendre visible une histoire partagée. *Bulletin de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec*.
- Groupe l'art d'être parent (soumis). La famille de Kevin et ses défis : une nouvelle vie au Canada – Un projet collectif pour répondre aux difficultés rencontrées par les familles caribéennes immigrantes. *Journal Community Contact*.
- Hamamoto, M. H., Derauf, D. D., & Yoshimura, S. R. (2009). Building the Base: Two Active Living Projects That Inspired Community Participation. *American Journal of Preventive Medicine*, 32(6S2), S345-S351.
- Hine-St.Hilaire, D. (2008). Immigrant West Indian Families and Their Struggles with Racism in America. *Journal of Emotional Abuse*, 6(2), 47-60.
- La Maison Bleue. (2012). *La Maison Bleue*. Montréal: GagnéCOM.
- Lazarus-Black, M. (2008). Vanishing Complainants: The Place of Violence in Family, Gender, Work, and Law. *Caribbean Studies*, 36(1), 25-51.
- Lemelin, R. (2012). *De la relation d'aide à la rencontre créative : le récit numérique comme outil de reconnaissance mutuelle*. (Mémoire), Université de Montréal, Montréal.
- Lessey, N., Ramsee, C., Kydd, K., Smart, A., Caine, S., Scott, N., Christopher, N. (2013) *Kevin's Family Matters : A new life in Canada ; La famille de Kevin et ses défis : Une nouvelle vie au Canada*. Montréal : La Maison Bleue.
- McDonald, P., & Coleman, M. (1999). Deconstructing hierarchies of oppression and adopting a 'multiple model' approach to anti-oppressive practice. *Social Work Education*, 18(1), 19-33.
- Moane, G. (2011). *Gender and colonialism, a psychological analysis of oppression and liberation*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Mullaly, B. (2010). *Challenging Oppression and Confronting Privilege* (2nd ed.). Oxford: Oxford University Press.
- Ninacs, W. A. (2008). *Empowerment et intervention. Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- Pittet, C. (2011). L'accompagnement à l'insertion sociale des allocataires du revenu d'insertion par la médiation artistique; entre prescription et créativité. *Les cahiers du travail*, 65(1), 73-87.
- Paquin, C. (2008). *Profil de la population du territoire Côte-des-Neiges/Snowdon*. Montréal: Centre de santé et de services sociaux de la Montagne.
- René, J.-F., Laurin, I., & Dallaire, N. (2009). Faire émerger le savoir d'expérience de parents pauvres : forces et limites d'une recherche participative. *Recherches Qualitatives*, 28(3), 40-63.
- Robbins, S. P. (2011). Oppression Theory and Social Work Treatment. Dans F. J. Turner (Dir.), *Social Work Treatment : Interlocking Theoretical Approches* (5th ed., pp. 343-353). New York, NY: Oxford University Press.
- Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141.
- Roopnarine, J. L., & Shin, M. (2003). Caribbean Immigrants from English-Speaking Countries : Sociohistorical Forces, Migratory Patterns, and Psychological Issues in Family Functioning. Dans L. L. Adler & U. P. Gielen (Dir.), *Migration: Immigration and Emigration in International Perspective* (pp. 123-142). Westport: Praeger Publishers.
- Shragge, E. (2006). *Action communautaires: dérives et possibles*. Montréal: Les Éditions Écosociété.
- Statistics Canada. (2007). *Low-income rates among immigrants entering Canada*. 30 janvier 2007, The Daily: <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/070130/dq070130b-eng.htm>.
- Strier, R. (2007). Anti-Oppressive Research in Social Work: A Preliminary Definition. *British Journal of Social Work*, 37(5), 857-871.
- Sumu, C. (2012). *Regard des africains et des africaines sur les défis liés à leur processus d'intégration au Québec*. Montréal: Interconnexion nord-sud : Canada-Afrique
- Thomas-Hope, E. (2003). *Irregular migration and asylum seekers in the Carribean*. Discussion Paper No.2003/8. Conférence présentée au Poverty, International Migration and Asylum, Helsinki, Finlande.
- Thompson, N. (2002). Developing anti-discriminatory practice. Dans D. R. Tomlinson & W. Trew (Dir.), *Equalising Opportunities, Minimising Oppression: A Critical Review of Anti-Discriminatory Policies in Health and Social Welfare* (pp. 41-55). London: Routledge.
- United State Departement of State (USDS). (2011). 2010 Country Report on Human Rights Practices. Dans Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (Dir.), *Cartable national de documentation Saint-Vincent-et-les-Grenadines* (pp. 1-13). Ottawa, Canada: Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.
- van Wormer, K. (2004). *Confronting Oppression, Restoring Justice: From Policy Analysis to Social Action*. États-Unis: Council on Social Work Education.
- White, J. (2012). The Immigration Experience: Losses and Gains for Immigrant and Refugee Women. Dans L. Williams, R. Roberts & A. McIntosh (Dir.), *Radical Human Ecology*:

Intercultural and Indigenous Approaches (pp. 291-312). Surrey, England: Ashgate Publishing Limited.

Williams, M. E., & Thompson, S. C. (2011). The Use of Community-Based Interventions in Reducing Morbidity from the Psychological Impact of Conflict-Related Trauma Among Refugee Populations: A Systematic Review of the Literature. *Journal of Immigrant Minority Health, 13*(1), 780-794.

Yang, J. (12 novembre 2011). Is this Caribbean idyll the worst place in the world to be a woman?, *The Toronto Star*. Retrieved from <http://www.thestar.com/news/world/article/1084791--video-is-this-caribbean-idyll-the-worst-place-in-the-world-to-be-a-woman>.

Par delà le silence et les stéréotypes de genre : exploration de points de vue d'acteurs sociaux concernés par la violence entre partenaires chez les hommes gais en Belgique

Kévin Lavoie, T.S.

Étudiant à la maîtrise en travail social
Sous la direction de Sylvie Thibault, Ph.D.
Université du Québec en Outaouais (UQO)

À l'instar du Québec, la situation en Belgique au regard de la violence dans les couples de même sexe apparaît paradoxale. D'une part, ce pays européen a mis sur pied depuis les années 1990 des politiques sociales et plusieurs programmes en matière de prévention et d'intervention en violence conjugale (Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2004 et 2010; Pieters, Italiano, Offermans et Hellemans, 2010). Malgré la reconnaissance des minorités sexuelles comme populations particulièrement à risque de violence entre partenaires, peu d'attention est toutefois consacrée à la violence chez les hommes gais. D'autre part, la Belgique se démarque par ses mesures progressistes en matière d'égalité pour les personnes homosexuelles (Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2009). Or, la violence chez les couples de même sexe reste là aussi peu considérée. Ainsi, autant dans le domaine de la violence entre partenaires que dans celui de la diversité sexuelle, la violence chez les couples d'hommes gais semble recevoir peu d'attention sur les plans scientifique et social. En fait, une seule étude a documenté le phénomène (Horincq, en cours) et, à notre connaissance, aucun service n'existe en Belgique pour répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle.

L'Enquête sociale générale de 2004 sur la victimisation au Canada a pourtant révélé que les taux d'incidents de violence conjugale rapportés chez les couples homosexuels étaient le double de ceux rapportés chez les couples hétérosexuels, soit 15% contre 7% (Mihorean, 2005). Parmi les facteurs pouvant expliquer ce paradoxe, St-Pierre (2009) souligne l'influence d'une conception hétéronormative de la violence conjugale, qui aurait comme conséquence directe la difficulté d'identifier la violence dans d'autres contextes amoureux. Adam (2004) rappelle que les couples de même sexe ne jouissent que depuis peu d'une reconnaissance sur le plan juridique, puisque ce n'est qu'en 2003 que les gais et les lesbiennes ont eu accès au mariage civil en Belgique (Paternotte, 2004). Exclues des univers conjugaux et familiaux, les relations amoureuses des hommes gais ont longtemps été confinées à la clandestinité, ou perçues uniquement sous l'angle de la sexualité (Courduriès, 2006; Thibault, 2001). La présence d'homophobie, réelle ou perçue, au sein des structures de santé et de services sociaux pourrait aussi expliquer les efforts limités

pour mieux comprendre la violence chez les couples d'hommes gais (Bartholomew, Regan, White et Oram, 2008; St-Pierre, 2009). Les ressources informelles de soutien, et plus particulièrement les amis, sont considérées plus utiles par les victimes et sont davantage sollicitées que les structures sociosanitaires formelles (Thibault et Damant, 2002). Les organismes communautaires dédiés aux clientèles homosexuelles demeurent la principale porte d'entrée pour les gais en demande d'aide, puisqu'ils sont perçus comme moins menaçants par ces derniers et mieux préparés à les accueillir (St-Pierre, 2009). Puisque la compréhension de la violence et de ses conséquences a une influence directe sur les réponses sociales à développer, il importe de cerner le point de vue des acteurs concernés par ce problème, soit les hommes gais eux-mêmes et les intervenants sociaux qui interviennent auprès d'eux.

Questions et objectifs de recherche

Dans le cadre de cette communication, je présente une partie des résultats tirés d'une recherche⁴ visant à documenter les représentations sociales de la violence entre partenaires chez les hommes gais en Belgique. Les questions principales auxquelles cette étude tente de répondre sont les suivantes : comment les hommes gais et les intervenants qui travaillent auprès d'eux se représentent-ils le phénomène de la violence entre partenaires masculins? Comment ces représentations influencent-elles le processus de demande d'aide des hommes gais et les pratiques des intervenants sociaux? De façon spécifique, cette étude vise à : 1) documenter le contenu des représentations sociales de la violence entre partenaires masculins auprès de deux groupes de répondants, soit les hommes gais et les intervenants ayant une pratique professionnelle auprès d'eux; 2) comprendre l'influence de ces représentations sociales sur les demandes d'aide des hommes gais et sur les pratiques des intervenants sociaux; 3) identifier les enjeux liés à la reconnaissance de l'existence de la violence entre partenaires dans les communautés gaies. Cette présentation porte principalement sur ce troisième et dernier objectif.

Méthode de recherche

Douze entrevues semi-dirigées à questions ouvertes (n = 12) ont été réalisées dans le cadre du

⁴ Je termine présentement un mémoire de maîtrise en travail social intitulé *Les représentations sociales de la violence entre partenaires chez les hommes gais en Belgique* et réalisé à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Je tiens à remercier les participants pour leur implication dans ce projet, ainsi que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Fonds de recherche sur la société et la culture, le Conseil québécois LGBT et la Fondation de l'UQO pour leur appui financier.

projet, six auprès d'hommes gais et six auprès de permanents salariés d'associations dédiées à la diversité sexuelle. Étant donné que l'entretien est en soi un outil de communication et que celle-ci est au cœur de la formation des représentations sociales, cette méthode de collecte est jugée des plus pertinentes (Negura, 2006). Le type d'entrevue a permis d'orienter les échanges autour de thèmes préalablement identifiés lors de la recension des écrits (identification des formes de violence, processus de demande d'aide, etc.) tout en permettant l'émergence d'autres éléments liés aux contextes de vie et aux expériences des répondants (Alami, Desjeux et Garabuau-Moussaoui, 2009). Plus spécifiquement, je me suis intéressé aux éléments de définition de la violence, ses formes et ses manifestations, ainsi qu'à la variabilité des ententes amoureuses et sexuelles chez les gais. Les embûches liées à l'expression de la demande d'aide ont été identifiées, de même que les besoins en termes de soutien et d'intervention.

Par delà les stéréotypes associés à l'homosexualité masculine

Dans les études qui documentent les réponses sociales aux hommes gais qui vivent de la violence conjugale, les résultats montrent que les services sont peu adaptés aux besoins des victimes ou des agresseurs et que plusieurs barrières en limitent l'accès (Duke et Davidson, 2009; Zalgison, 2007). Cette lacune découle vraisemblablement d'un manque d'information et de connaissances sur les réalités des minorités sexuelles (Freedberg, 2006; Potoczniak, Mourot, Crosbie-Burnett et Potoczniak, 2003). Certains mythes ou stéréotypes concernant les relations de même sexe sont véhiculés dans les équipes professionnelles, voire au sein même de la communauté gaie. Les participants rencontrés dans le cadre du projet de recherche estiment que la dévalorisation des relations amoureuses des gais est une attitude encore présente dans la société, et ce, malgré les avancées légales et sociales reconnues en Belgique depuis près d'une décennie.

Selon l'un d'eux, la valeur d'une relation entre personnes de même sexe semble moindre que celle accordée à l'égard d'un couple hétérosexuel :

La violence entre partenaires...il faut déjà se dire que les partenaires sont engagés dans quelque chose de sérieux et, dans la tête de la plupart des gens, les gais ne vivent pas d'histoires sérieuses.

Par ailleurs, un stéréotype véhiculé soutient que les hommes règlent leurs problèmes en ayant recours à la violence physique et que, dans les couples d'hommes gais, il s'agit donc d'un combat mutuel entre les deux partenaires (Donovan et Hester, 2010; Island et Letellier, 1991). Les hommes interrogés soutiennent que la socialisation masculine transmet aux hommes, peut

importe leur orientation sexuelle, l'idée erronée qu'un « homme peut toujours se défendre » et qu'il saura répondre à la violence. À ce propos, un intervenant communautaire mentionne :

Beaucoup de gens ont l'impression que si c'est deux hommes, l'autre saura toujours répondre à l'agression, surtout physique. Chez les gais aussi. À mon avis, beaucoup de gais se disent ça.

Les représentations de la violence dans les couples d'hommes gais chez certains groupes d'intervenants ont fait l'objet de quelques études scientifiques, tant qualitatives que quantitatives. Les répondants de deux études effectuées auprès d'intervenants psychosociaux démontrent que ces derniers disent dépister la violence dans les couples de même sexe de la même façon que dans les couples hétérosexuels (Blasko, Winek et Bieschke, 2007; Brown et Groscup, 2009). Toutefois, l'étude de Paulson (2009) réalisée auprès de soixante-treize policiers et de soixante-quatre psychologues nuance cette affirmation, en indiquant que les intervenants conçoivent les relations des couples de même sexe comme étant plus égalitaires que celles des couples hétérosexuels, faisant fi des rapports de domination qui peuvent s'y retrouver. Ils tendent alors à diminuer la gravité des incidents de violence, ce qui entraîne une augmentation du sentiment de culpabilité chez la victime. Les représentations sociales de la violence entre partenaires évoquent le modèle hétérosexuel hégémonique véhiculé dans la société, le rôle de l'agresseur étant le plus souvent attribué à l'homme et celui de la victime à la femme (Letellier, 1994). Les participants ont mentionné à maintes reprises la vision stéréotypée du couple de même sexe, au sein duquel « l'un des partenaires joue l'homme, l'autre joue la femme ». Ce mythe contribue à isoler les victimes et à inhiber leur demande d'aide, comme l'explique un participant :

Si c'est une histoire de violence, ça va tout de suite bloquer la personne. Déjà qu'une victime hétérosexuelle à du mal à ne pas culpabiliser, une personne gaie aura encore plus de mal à oser sortir et à assumer le regard des autres. Parce qu'on revient à une vision stupide de la répartition des rôles homme/femme. C'est plutôt les femmes qui s'en ramassent sur la gueule. Dans les couples hétéros, les mecs qui subissent des violences ont eux aussi du mal à se déclarer victimes. Alors un gai cumule toutes les difficultés possibles et imaginables. Il aura extrêmement de mal à oser aller porter plainte, d'autant plus que certains policiers ne sont pas très accueillants.

La dévalorisation du féminin et de ce qui lui est associé (expressions, émotions, attitudes, etc.) au sein de la communauté gaie peut être attribuée à une facette de l'homophobie

empreinte de sexisme, soit l'effémiphobie (Lajeunesse, 2008). Les violences verbales et psychologiques que l'agresseur utilisera pour dévaloriser son partenaire peuvent se manifester par des propos homophobes (par exemple : « pédé », « fif ») qui ciblent la personnalité de la victime perçue comme étant plus efféminée (Brown, 2008). Plusieurs participants estiment qu'être « attiré envers les hommes, mais pas les tapettes » est un sentiment qui découle d'une homophobie intériorisée ressentie et exprimée chez certains hommes gais. Un répondant, bénévole au sein d'associations vouées à la diversité sexuelle, explique :

Si dans le couple, il y a un gars qui est plus féminin, plus stéréotypé dans la voix, les attitudes, les vêtements, du coup la violence peut être plus facile de la part du partenaire parce que c'est un peu de l'homophobie. Je ne sais si ça a du sens ce que je dis. Il y aurait donc une violence excusée : « je te corrige parce que t'es quand même rien qu'une petite tapette. Je t'aime, il faudrait que tu changes ». On en revient à ça, à l'envie de changer l'autre, de le corriger, de le contrôler.

Un silence persistant, un tabou difficile à briser

Le cycle de la violence conjugale observé chez les couples hétérosexuels est similaire dans les couples d'hommes gais (Kulkin, Williams, Borne, de la Bretonne et Laurendine, 2007). Certaines particularités associées à la violence chez les gais doivent toutefois être considérées, telle la menace du dévoilement de l'orientation sexuelle. Certains chercheurs (Cruz & Firestone, 1998; Renzetti & Miley, 1996) font des liens entre la violence vécue dans les couples de même sexe et le degré selon lequel l'orientation sexuelle des partenaires est dévoilée ou non. La menace de révéler l'orientation sexuelle du conjoint sans son consentement (« outing ») revêt alors une importance particulière puisqu'elle comporte des risques pour une personne homosexuelle qui n'affiche pas son orientation dans certaines sphères de sa vie (Elliot, 1996). Cette forme d'intimidation exacerbe l'isolement des victimes et contribue de façon importante à les maintenir sous le joug de leur agresseur. Bien que les ressources informelles de soutien comme les amis sont perçus utiles par les participants, ces derniers estiment que cette situation peut être « un couteau à double tranchant » dans certains cas. Les répercussions appréhendées d'une dénonciation évoquent la proximité entre les membres de la communauté gaie, les liens qui les unissent et le tabou associé à la violence. Interrogé à ce sujet, un homme gai témoigne :

Demander de l'aide? Difficile. On ne parle pas de ça. Il y a un tabou. Si tu dénonces les violences de ton compagnon, tu t'isoles encore plus. On te pointera du doigt. La communauté [gaie] est petite ici, en Belgique.

Finalement, l'absence de services offerts aux gais qui vivent de la violence dans leurs relations intimes est un constat formulé par tous les participants. Les intervenants communautaires interrogés à ce sujet mentionnent une réticence à montrer « un mauvais visage de l'homosexualité » dans un contexte où promouvoir une vision positive de l'homosexualité est considérée encore nécessaire pour mettre fin aux préjugés :

Je m'étais dit que, si on vient pointer des problèmes [chez les gais], ça va rendre les gens encore plus hostiles. C'était plus dans une visée d'égalité à l'époque. On revendiquait le mariage pour tous.

Pistes de réflexion

Les résultats préliminaires présentés dans cette communication contribuent à alimenter une proposition visant à élargir le cadre d'analyse de la violence entre partenaires. La prise en compte des réalités des couples de même sexe est une préoccupation qui confirme la nécessité d'un renouvellement de cette analyse, en y incluant entre autres les stéréotypes associés à l'homosexualité masculine. De même, les inégalités entre les expressions de genre chez les gais perçues et identifiées par les participants amènent une réflexion quant aux formes et aux manifestations de violence généralement admises. Bien que reconnu sur le plan social et militant, le concept d'homophobie pose plusieurs limites (Bastien Charlebois, 2011; Banens, 2011). Afin d'appréhender la violence au prisme de la non-conformité de genre et des rapports de pouvoir, une alliance des mouvements féministes et des minorités sexuelles serait avantageuse, voire incontournable, pour mieux identifier les enjeux théoriques et militants qui parsèment cette démarche.

Le silence entourant la violence conjugale chez les couples de même sexe dénoncé par les participants doit être brisé, et ce, tant sur le plan de la recherche que celui de l'intervention. À ce propos, les chercheurs ont l'opportunité de documenter ce phénomène en adoptant une analyse qui met en lumière les rouages du système hétéronormatif et les attitudes hétérosexistes. De plus, il serait judicieux que les intervenantes et les intervenants issus du domaine de la violence conjugale et celui de la diversité sexuelle conjuguent leurs savoirs et leurs expertises respectives afin de mettre en place des pratiques sociales adéquates et inclusives. En multipliant les points de vue et les actions, ces alliances favoriseront la reconnaissance de l'existence de la violence dans les couples d'hommes gais.

Références

- Adam, B. D. (2004). Care, Intimacy and Same-Sex Partnership in the 21st Century. *Current Sociology*, 52(2), 265-279.
- Alami, S., Desjeux, D. & Garabuau-Moussaoui, I. (2009). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses universitaires de France.
- Banens, M. (2011). « Le rejet de l'homosexualité – réflexions terminologiques » dans C. Fraïssé (sous la dir.), *L'homophobie et les expressions de l'ordre hétérosexiste*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, p. 27-36.
- Bartholomew, K., Regan, K. V., White, M. A., & Oram, D. (2008). Patterns of Abuse in Male Same-Sex Relationships. *Violence and Victims*, 23(5), 617-636.
- Bastien Charlebois, J. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets*, 17(1), 112- 149.
- Blasko, K. A., Winek, J. L., & Bieschke, K. J. (2007). Therapists' Prototypical Assessment of Domestic Violence Situations. *Journal of Marital & Family Therapy*, 33(2), 258-269.
- Brown, C. (2008). Gender-Role Implications on Same-Sex Intimate Partner Abuse. *Journal of Family Violence*, 23(6), 457-462.
- Brown, M., & Groscup, J. (2009). Perceptions of Same-sex Domestic Violence Among Crisis Center Staff. *Journal of Family Violence*, 24(2), 87-93.
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme (2009). *Discrimination des lesbigay : de quoi s'agit-il et comment y réagir?* Bruxelles : Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme & Holebifederatie.
- Courduriès, J. (2006). Les couples gays et la norme d'égalité conjugale. *Ethnologie française*, 36, 705-711.
- Cruz, J. M., & Firestone, J. M. (1998). Exploring violence and abuse in gay male relationships. *Violence and Victims*, 13(2), 159-173.
- Donovan, C., & Hester, M. (2010). 'I Hate the Word "Victim"': An Exploration of Recognition of Domestic Violence in Same Sex Relationships. *Social Policy and Society*, 9(2), 279-289.
- Duke, A., & Davidson, M. M. (2009). Same-Sex Intimate Partner Violence: Lesbian, Gay, and Bisexual Affirmative Outreach and Advocacy. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 18(8), 795-816.
- Elliot, P. (1996). Shattering illusions: Same sex domestic violence. *Journal of Gay & Lesbian Social Services*, 4(1), 1-8.
- Freedberg, P. (2006). Health care barriers and same-sex intimate partner violence: a review of the literature. *Journal of forensic nursing*, 2(1), 15-25.
- Horincq, R. (en cours). *Les couples gays : expériences et représentations*. Bruxelles : Province de Namur & Magenta.
- Kulkin, H. S., Williams, J., Borne, H. F., de la Bretonne, D., & Laurendine, J. (2007). A Review of Research on Violence in Same-Gender Couples: A Resource for Clinicians. *Journal of Homosexuality*, 53(4), 71-87.
- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2010). *Plan d'action nationale de lutte contre la violence entre partenaires et d'autres formes de violence intrafamiliale 2010-2014*. Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

- Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (2004). *Plan d'action national contre les violences entre partenaires 2004-2007*. Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Island, D., & Letellier, P. (1991). *Men who beat the men who love them*. New York : Harrington Lajeunesse, S. L. (2008). *L'épreuve de la masculinité : Sport, rituels et homophobie*. Béziers, France: H&O éditions.
- Letellier, P. (1994). Gay and bisexual male violence victimization: Challenges to feminist theory and responses to violence. *Violence and Victims*, 9(2), 95-106.
- Mihorean, K. (2005). « Tendances des actes de violence signalés à la police par les victimes » dans AuCoin, K. (sous la dir.), *La violence conjugale au Canada : Un profil statistique*. Ottawa : Centre canadien de la statistique juridique, p. 13-34.
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*, 1(1), 1-16.
- Paternotte, D. (2004). Quinze ans de débats sur la reconnaissance légale des couples de même sexe. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 35/36 (1860-1861), Bruxelles : Centre de recherche et d'information socio-politiques, 5-80.
- Paulson, A. A. (2009). Perceptions of same sex and opposite sex interpersonal violence: A comparison of psychologists and law enforcement personnel. *Dissertation Abstracts International, B: Sciences and Engineering*, 70(02), 1384.
- Pieters, J., Italiano, P., Offermans, A.-M. & Hellemans, S. (2010). *Les expériences des femmes et des hommes en matière de violence psychologique, physique et sexuelle*. Bruxelles : Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Potoczniak, M. J., Mourot, J. E., Crosbie-Burnett, M., & Potoczniak, D. J. (2003). Legal and Psychological Perspectives on Same-Sex Domestic Violence : A Multisystemic Approach. *Journal of Family Psychology*, 17(2), 252-259.
- Renzetti, C. M. & Miley, C. H. (1996). *Violence in gay and lesbian domestic partnerships*. New York : Harrington Park Press.
- St. Pierre, M. (2009). Abuse in same-sex relationships: An exploration of barriers to help-seeking in rural and urban Canada. *Masters Abstracts International*, 47(04), 2424.
- Thibault, S., & Damant, D. (2002). La violence conjugale chez les couples d'hommes gais. *Intervention*, 116, 83-92.
- Thibault, S. (2001). *La violence conjugale chez les couples gais*. Mémoire de maîtrise. Québec : Université Laval.
- Zaligson, J. (2007). LGBTQ Survivors in Domestic Violence Shelters: Discussions with Providers about Clients, Homophobia, and Outreach. Conference Papers - American Sociological Association, Annual Meeting, 1-21.

Projet d'intervention sur la violence dans les fréquentations amoureuses des adolescents-es.

Par Marie-Ève Melançon, maîtrise en service social, Université de Montréal,

dirigée par Sonia Gauthier

Définition

Afin de comprendre la problématique de la violence dans les fréquentations amoureuses des adolescents(es), il est important d'en définir les termes. Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF) définit la violence comme :

Un exercice abusif de pouvoir par lequel un individu en position de force cherche à contrôler une autre personne en utilisant des moyens de différents ordres afin de la maintenir dans un état d'infériorité ou de l'obliger à adopter des comportements conformes à ses propres désirs (Fernet, 2005, p. 6).

De plus, il convient de préciser que l'amour à l'adolescence est décrit différemment qu'à l'âge adulte. Par exemple, il est question de fréquentations amoureuses communément appelées « *dating* » en anglais. Mylène Fernet dans son livre *Amour, violence et adolescence* (2005), utilise le terme « *dating* », car à l'adolescence, les jeunes ont plusieurs « relations » de courte durée avec des filles ou des garçons différents.

Types de violence

La violence à l'adolescence peut prendre diverses formes : psychologique, physique et sexuelle. Premièrement, la violence psychologique peut se traduire à l'adolescence par du dénigrement, des menaces et des insultes, de la jalousie, de l'isolement et du contrôle de la tenue vestimentaire de l'autre (Hamel, Lavoie, & Rondeau, 2005). Deuxièmement, des exemples de violence physique pourraient être de lancer des objets, de pousser, d'empoigner, de frapper, d'égratigner, de gifler, d'étrangler et de brûler l'autre (Lavoie & Vézina, 1996, citées dans Lavoie, 2000). Troisièmement, la violence sexuelle peut se traduire par de la pression pour avoir des relations sexuelles, du harcèlement sexuel, la soumission de l'autre à des actes humiliants ou encore le viol (Tourigny & Lavergne, 1995, cités dans Lavoie, 2000).

Ampleur de la problématique

Lavoie et Vézina (2002) dans leur étude faite au cours de l'Enquête sociale de santé auprès des enfants et des adolescents québécois en 1999 ont démontré que 31 % des filles de 13 ans et 43 % des filles de 16 ans ont été victimes d'au moins un geste de violence psychologique, physique ou sexuelle de la part d'un garçon dans une fréquentation amoureuse. Chez les filles de 16 ans (au cours des 12 mois de références), le 1/10 a vécu de la violence sexuelle, le 1/5 a vécu de la violence physique et le 1/3 a vécu de la violence psychologique.

Le stage et la clientèle

Mon stage a eu lieu à l'école secondaire Gérard Filion à Longueuil avec des adolescentes de 15 à 17 ans du groupe Florès⁵. Une clientèle féminine a été choisie, car les filles seraient plus souvent victimes de violence que les garçons et la sévérité de la violence subie serait plus élevée (Lavoie & Vézina, 2002). Le recrutement a été effectué auprès de ces jeunes filles par des ateliers de sensibilisation sur l'hypersexualisation, la jalousie et les ruptures amoureuses donnés à l'automne 2012. La clientèle recrutée a présenté plusieurs problématiques particulières telles qu'habiter dans un milieu défavorisé, être à risque de décrochage scolaire (absentéisme scolaire), avoir une promiscuité sexuelle, avoir des problèmes de comportement et d'attitude et avoir des problèmes familiaux (violence, DPJ).

Cadre d'analyse à la base du projet

Dans la théorie de l'apprentissage social de Bandura, l'apprentissage par observation, aussi appelé l'imitation, est défini comme « une forme d'apprentissage dans lequel un individu acquiert des comportements par l'imitation des comportements des autres » (Thyer, 2011, p. 442). Les comportements de violence seraient appris des jeunes par l'observation et l'imitation de modèles (les parents, les ami(e)s et les médias) (Arriaga & Foshee, 2004). Premièrement, pour ce qui est des parents, être témoin de violence à l'enfance ou en être victime pourrait influencer l'apparition de violence dans un contexte amoureux (Arriaga & Foshee, 2004). L'impact de l'observation de violence ou la victimisation à l'enfance est différent pour les garçons et pour les filles. Par exemple, être témoin de violence à l'enfance aurait plus d'impact sur les

⁵ Le groupe Florès est constitué de jeunes de 15 à 17 ans, doubleurs de 2^e et 3^e secondaire, potentiellement décrocheurs

comportements violents futurs des hommes, mais pas ceux des femmes. (Rosenbaum et O'Leary, 1991, cités dans Mihalic & Elliott, 1997). Pour les filles, la victimisation à l'enfance est plus indicatrice de la victimisation future que l'exposition à la violence conjugale des parents (Malik, Sorenson & Aneshensel, 1997). Deuxièmement, pour ce qui est des amis, une fille qui se tient avec des amis où un garçon est violent envers une fille a : « trois fois plus de risque de vivre des formes psychologiques de violence, deux fois plus de risque de devenir victime de violence physique directe et court 1,6 fois plus de risque de subir de la violence sexuelle » (Lavoie, Hébert, Vézina & Dufort, 2001). De plus, l'influence des pairs pourrait aussi être expliquée par un processus de sélection qui fait que lorsqu'un(e) jeune est dans une relation amoureuse violente, il serait attiré vers des amis(es) qui sont aussi dans une relation amoureuse violente (Arriaga & Foshee, 2004). Troisièmement, pour ce qui est des médias, les jeunes ayant des histoires de maltraitance seraient particulièrement vulnérables aux messages sexistes transmis dans les médias (O'Keefe, 1997). De plus, la pornographie apprendrait aux jeunes que la violence non consensuelle est la norme et qu'elle est acceptée par tous. Ainsi, le cadre d'analyse de l'apprentissage social permet de comprendre pourquoi les filles se retrouvent dans des relations violentes à l'adolescence et il permet de voir que les filles sont influencées par plusieurs personnes lors de leur développement relationnel.

Méthodologie d'intervention

Dans le cadre de mon stage, une méthodologie de groupe a été choisie. Le service social de groupe a pour objectif : « d'agir sur la personne et son environnement autant au niveau du développement de la personne que du changement social (Paré, 1971, cité dans Turcotte & Lindsay, 2008, p. 7). La méthodologie de groupe allait permettre aux filles de créer des liens avec d'autres filles, de partager des expériences de vie et de collectiviser leurs problèmes (Paré, 1971, cité dans Turcotte & Lindsay, 2008, p. 7). De plus, dans le projet d'intervention, il était prévu que le groupe de filles soit un groupe fermé, car l'atteinte d'un développement personnel est plus réalisable à travers un processus de groupe fermé (Wickam, 2003, p. 42). Ensuite, il a aussi été décidé que les jeunes filles participeraient à : 1) un groupe de croissance afin de développer leur potentiel à travers l'amélioration de leurs relations avec les autres et d'approfondir leurs compétences sociales et 2) à un groupe de socialisation afin d'acquérir des habiletés sociales et d'apprendre des comportements qui leur permettraient d'améliorer leur fonctionnement en société.

Approche d'intervention

Dans le cadre du stage, une approche d'empowerment a été utilisée. Toute approche axée sur l'empowerment est fondée sur la croyance que: « les personnes, tant individuellement que collectivement ont ou peuvent acquérir, parce qu'elles en ont le potentiel, les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer l'accès à ces ressources (dont elles ont besoin pour assurer leur bien-être), voir même les contrôler » (Ninacs, 1995, p. 70). Quatre constats sous-tendent cette approche soient : 1) la présomption de compétences (professionnelles et expérientielles); 2) les dimensions individuelles et sociales des problèmes sociaux (la personne n'est pas la cause unique du problème); 3) les facteurs d'inégalités sociales (important de reconnaître ces facteurs tels que le milieu défavorisé pour les participantes du projet); et 4) reconnaître la capacité d'autodétermination des personnes (agents actifs de changement) (Le Bossé, 1996; Lemay, 2007; Ninacs, 2003). Dans le cadre du projet, j'ai choisi l'approche d'empowerment pour permettre aux jeunes filles de prendre du contrôle sur leur vie, d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer de nouvelles compétences.

Le projet d'intervention

Le projet d'intervention présentait deux objectifs généraux et plusieurs objectifs spécifiques. Le premier objectif général était que les jeunes filles, suite aux ateliers, développent des relations amoureuses saines et égalitaires. Les objectifs spécifiques sous-tendant cet objectif général étaient:

1. Que les jeunes filles sachent distinguer une relation saine d'une relation abusive
2. Que les jeunes filles développent des habiletés de communication dans leurs futures relations amoureuses
3. Que les jeunes filles développent des stratégies de résolution de problèmes lors de conflits au sein du couple
4. Que les jeunes filles développent une meilleure estime d'elle-même
5. Que les jeunes filles soient capables de se respecter dans leurs valeurs et leurs opinions (ex : qu'elles mettent leurs limites en couple et qu'elles donnent leurs points de vue)

Dans le cadre de ce premier objectif général, les filles ont participé à huit ateliers en lien avec les relations amoureuses. Les thèmes abordés lors de ces huit ateliers de 1 h 15 chacun étaient :

l'amour, la sexualité, l'estime de soi, la communication, la résolution de problèmes et la violence dans les fréquentations amoureuses.

Le deuxième objectif général du projet était que les jeunes filles, par l'éducation par les pairs, développent un projet qui avait pour but de sensibiliser les élèves de l'école à la violence dans les fréquentations amoureuses des adolescents. Suite aux ateliers, les filles devaient élaborer un projet de sensibilisation sur un thème de leur choix. Toutefois, la deuxième partie du projet n'a pas été complétée. Les raisons seront exposées dans le bilan de l'intervention.

Bilan de l'intervention

Lors du bilan de l'intervention, des points négatifs et des points positifs sont ressortis. Tout d'abord, pour ce qui est des points négatifs, quatre constats ont été réalisés. Le premier constat négatif était que nous avons eu de la difficulté à insérer le projet dans une période scolaire pour la deuxième partie du projet (deuxième objectif général), car les filles avaient échoué à certains examens scolaires et devaient, désormais, assister assidument à tous leurs cours. Par ailleurs, les rencontres pour l'élaboration du projet de sensibilisation devaient avoir lieu durant l'heure du lunch. Toutefois, par manque de concentration et discipline (deuxième constat négatif), les filles ne se présentaient pas toujours aux rencontres d'où la décision de cesser les rencontres et de mettre fin à cette partie du projet. Le troisième constat négatif était que les filles s'absentaient régulièrement autant dans la première que dans la deuxième partie du projet. Finalement, le manque d'homogénéité dans les filles au niveau du vécu amoureux a rendu certaines discussions plus difficiles lors des ateliers.

Ensuite, pour ce qui est des points positifs, le premier constat positif était qu'un lien de confiance s'est créé entre les filles, ce qui a permis le partage mutuel d'expériences personnelles de vie. Le deuxième constat positif était que les filles participaient activement lors des huit ateliers. Le dernier constat positif était que certaines filles avaient atteint leurs objectifs personnels qu'elles s'étaient fixés au début des rencontres. Par exemple, de parler plus ou d'augmenter leur estime de soi.

Recommandations

À la suite du bilan d'intervention, plusieurs recommandations ont été faites pour de futurs projets d'intervention. Ces recommandations sont de:

- Limiter les thèmes et activités pour une même rencontre
- Impliquer davantage les jeunes dans l'animation des ateliers
- Permettre une co-animation pour la discipline dans le groupe
- Effectuer un suivi individuel parallèle aux ateliers de groupe
- Rendre le groupe plus homogène
- Faire le même type d'ateliers avec les garçons parallèlement ou faire des groupes mixtes
- Faire des ateliers toutes les deux semaines durant toute l'année scolaire ou intégrer les ateliers dans la matière académique

Références

- Arriaga, X. B., & Foshee, V. A. (2004). Adolescent dating violence: do adolescents follow in their friends', or their parents', footsteps? [Multicenter Study Research Support, U.S. Gov't, P.H.S.]. *Journal of Interpersonal Violence*, 19(2), 162-184.
- Fernet, M. (2005). *Amour, Violence et Adolescence*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Hamel, C., Lavoie, F., & Rondeau, L. (2005). *Mieux connaître et agir: les relations amoureuses chez les jeunes*, Centre de ressources en promotion de la sécurité et prévention de la criminalité. Repéré à <http://www.crpspc.qc.ca>
- Lavoie, F. (2000). Prévention de la violence dans les relations de couple à l'adolescence. Dans F. Vitaro & C. Gagnon (dir.), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents II - Tome 2 : Les problèmes externalisés* (p. 405-450). Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, F., Hébert, M., Vézina, L., & Dufort, F. (2001). *Facteurs associés à la violence dans les relations amoureuses à l'adolescence: rapport final : rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale*. Sainte-Foy: Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Lavoie, F., & Vézina, L. (2002). Violence dans les relations amoureuses à l'adolescence. Dans Institut de la Statistique du Québec (2002). *Enquête sociale et de santé auprès des adolescents et enfants québécois* (p. 471-483). Sainte-Foy : Les Publications du Québec.
- Le Bossé, Y. (1996). Empowerment et pratiques sociales: illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(1), 127-145.
- Lemay, L. (2007). L'intervention en soutien à l'empowerment: du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aides. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(1), 165-180.
- Malik, S., Sorenson, S. B., & Aneshensel, C. S. (1997). Community and Dating Violence Among Adolescents: Perpetration and Victimization. *Journal of Adolescent health*, 21, 291-302.
- Mihalic, S. W., & Elliot, D. (1997). A social learning theory model of marital violence. *Journal of Family Violence*, 12(1), 21-47.
- Ninacs, W. (1995). Empowerment et service social: approches et enjeux. *Service social*, 44(1), 69-93.
- Ninacs, W. (2003). Empowerment: cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention social et communautaire. *La clé: La coopérative de consultation en développement*, 26.
- O'Keefe, M. (1997). Predictors of Dating Violence Among High School Students. *Journal of Interpersonal Violence*, 12(4), 546-568.
- Thyer, B. (2011). Social learning theory and social work treatment In J. T. Francis (Ed.), *Social work treatment: interlocking theoretical approaches* (pp. 437-445): Oxford University Press.
- Turcotte, D., & Lindsay, J. (2008). *L'intervention sociale auprès des groupes* (2e éd.): Gaëtan Morin éditeur.
- Wickman, E. (2003). *Group treatment in social work: an integration of theory and practice*. Toronto: Thompson Educational Publishing Inc.

Sylvie Sauriol

Candidate au doctorat en psychologie, Université du Québec à Trois-Rivière

Depuis les années 80, la résilience est un sujet d'étude auquel s'intéressent de plus en plus de chercheurs, mais dont on retrouve peu d'écrits au niveau de la documentation scientifique concernant le contexte particulier de la prostitution. Boris Cyrulnik (2002) semble associer aux personnes résilientes des facteurs de protection qui seraient présents avant les événements difficiles ou même tragiques que ces personnes auraient vécus. Peut-on associer ces facteurs aux femmes escortes ou du moins à certaines d'entre elles?

La résilience est-elle possible après la prostitution et qui sont ces femmes qui font le choix de devenir escorte? Ont-elles un profil particulier, présentent-elles des antécédents similaires aux femmes prostituées de la rue et surtout, peuvent-elles être résilientes?

À l'aide de plusieurs entrevues auprès de femmes escortes et des heures d'observation en agence d'escortes, nous tenterons de trouver quelques réponses à ces questions afin de mieux comprendre les escortes de luxe et de leur venir en aide.

LE DEVENIR DES ESCORTES DE LUXE: ENTRE LOURDS SILENCES ET RÉSILIENCE



PAR SYLVIE SAURIOL

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Concepts de la résilience
- Types de prostitution
- La prostitution de rue
 - Portrait de la prostituée de rue
 - Entrée et antécédents
 - Conséquences
- La prostitution de luxe
 - Portrait de l'escorte
 - Celles qui s'en tirent bien
 - Entrée et antécédents
 - Conséquences et déshumanisation
- Conclusion



CONCEPTS DE LA RÉSILIENCE

➤ Qu'est-ce que la résilience?

- C'est la capacité intrinsèque de rebondir suite à un traumatisme ou un stress continu et de reprendre son développement malgré l'adversité. (Boris Cyrulnik, 2002)



Qu'est-ce qu'une personnalité résiliente?

- Les personnes résilientes possèderaient quelques attributs qui les prédisposeraient à être résilientes.



- QI de moyenne élevé
- Autonomie
- sentiment de compétence
- Empathie
- Sens de l'humour
- Capacité de faire face au stress
- Rapport parent-enfants (attachement)

PROSTITUTION

➤ Les types de prostitution

- Prostitution de rue
- Prostitution de luxe (escortes, Internet, indépendantes...)
- Prostitution juvénile
- Trafic humain
- Prostitution homosexuelle
- Etc.



Quelques pourcentages

- 90% sont des femmes et des fillettes
- Désir de quitter 92%
- Absence de plaisir 95%
- Notion de choix 100%





LA PROSTITUTION DE RUE

- Forme de prostitution la plus connue par ses clichés sensationnalistes
- Forme la plus documentée en raison de sa plus grande visibilité
- Représente pourtant que 15% à 20% des formes de prostitution

Portrait de la prostituée de rue

- Jeunes
- Célibataires
- Peu instruites
- Pauvreté
- Violence 60 à 70% (clients, conjoints, proxénète)
- Stress post trauma. 60 à 90%
- Consommation
- Isolement
- Maladie
- Troubles santé mentale
- Décès



Entrée dans la prostitution et antécédents

- Âge 13 à 20 ans
- Précocement actives sexuellement
- Grossesse précoce (50% avant 16 ans)
- Fugue du milieu familial (25%)
- Abus physique et sexuel (+/- 80 % des cas)
- Aliénation parentale
- Trouble de santé mentale
- Consommation (60 à 70%)
- Pauvreté (50 à 84% pour argent)
- Excitation de la rue
- Proximité du milieu prostitutionnel, connaissance dans le milieu



Conséquences de la prostitution

➤ Physique, psychologique et sociale; Long terme et répétition

- Sociale: Isolement (accès aux ressources et à l'emploi), pauvreté, violence
- Physiques: Consommation et violence = dégradation physique, maladie chronique, ITSS, épuisement, infections de tous genre, mort
- Psychologiques: 60 à 90% rencontrent les critères du stress post-trauma, 75 à 80% dépression chronique, détresse psychologique, anxiété, idéations paranoïdes, détresse sexuelle, toxicomanie, alcoolisme, insomnie, troubles dissociatifs, idéations suicidaires, suicides





LA PROSTITUTION DE LUXE

- Travail en agence d'escorte, bordels, salon de massage, bars huppés, web, grands hôtels, congrès...
- Plus glamour, vie plus luxueuse, beaux vêtements, belle maison, bons resto...
- Forme moins documentées


Portrait de l'escorte



- Deux types d'escortes;
- Celles qui s'en tirent bien, celles qui sont en difficultés

Celles qui s'en tirent bien

➤ Profil atypique

- Plus âgée
 - Mariée ou célibataire
 - Mère de famille
 - Occupe un emploi
 - Plus instruite
 - Mieux vêtue
 - Apprécie ses clients
 - Gagne beaucoup d'argent
 - Peut voyager
 - Travaille de façon occasionnelle
- 
- Meilleure estime d'elle-même
 - Belle et élégante
 - Libre et indépendante
 - En contrôle de sa vie
 - Meilleure hygiène de vie
 - Moins de violence
 - Consommation 80% et +

Entrée dans la prostitution et antécédents

- Les antécédents des escortes qui sont en difficultés sont généralement similaires à ceux des travailleuses de rue. Pour les autres...



- Davantage de violence psychologique
- Aliénation parentale
- Violence physique (-)
- Abus sexuelle (données incomplètes)
- Abandon, carence affective
- Consommation antérieure
- Pauvreté
- Proximité au milieu prostitutionnel
- Santé mentale

Entrée dans la prostitution et antécédents

➤ L'entrée dans la prostitution pour les escortes;



- Raisons économiques (argent)
- 19 ans et +
- Indépendance, autonomie
- Émancipation sexuelle
- Caractère excitant de l'interdit
- Santé mentale
- Consommation (pas la première raison)
- Milieu dysfonctionnel et violence

Conséquences de la prostitution

➤ Physique, psychologique et sociale; Long terme et répétition

- Sociale: Isolement (double-vie et stigmatisation). Présence de pauvreté et de violence, mais l'accès au soutien et aux ressources est meilleur.
- Physiques: Consommation = dégradation physique, ITSS moins important que dans la rue, épuisement (les données sont insuffisantes).
- Psychologiques: Stress post-trauma, dépression, anxiété, détresse sexuelle, toxicomanie, alcoolisme, troubles dissociatifs (données peu nombreuses).



Déshumanisation de la sexualité



- Relation encadrée par une agence
- Temps limité
- Acte impersonnel
- Inconnu incompatible
- Relations non désirées
- Constamment faire semblant
- Actes répétés encore, encore, encore...
- Répondre aux multiples désirs et bassesses (golden shower...)
- Douleur et épuisement reliées à la répétition

- "Invincible, bonheur, succès, argent, exaltant, plaisir"
- "Misérable, brisée, fantôme, zombie, déni, solitude, blessure, factice, cauchemar"



Conclusion

- Si la prostitution peut s'avérer une réponse à l'adversité, elle n'est pas absolument positive...
 - Deux histoires de cas, deux call girls résilientes, mais à quel prix...
 - Perte d'innocence
 - Vision fataliste
 - Désillusion
 - Vision négative et cynique
 - Âmes tourmentées
- J'ai laissé une partie de moi-même là-dedans...
 - J'aurai tout vu dans ce métier...
 - Marqué au fer rouge...
 - Over dose...



"Il ne faut pas perdre de vue que pour pouvoir renaître, il faut d'abord mourir".

Michel Hanus (2002)



Collection Réflexion

Nos partenaires fondateurs

Université
de Montréal

UNIVERSITÉ
LAVAL

ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
d'établissements de santé
et de services sociaux

Relais
Femmes